



LE DEVOIR



CULTURE

Plusieurs vainqueurs *ex-æquo*
au festival Vues d'Afrique
Page B 8

LES SPORTS

Villeneuve renoue avec
le podium à Barcelone
Page B 4

VOL. XCII N° 93

LE LUNDI 30 AVRIL 2001

87c + TAXES = 1\$

Vers un relevé individuel du coût des soins de santé

Trudel fait miroiter tous les bénéficiaires d'une carte à puce

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

D'ici à quelques années, les Québécois obtiendront sur-le-champ un relevé du coût des soins de santé qu'ils reçoivent chaque fois qu'ils feront appel au réseau de la santé, que ce soit pour une consultation médicale de 25 \$ ou une chirurgie de 10 000 \$. Tout cela grâce à la carte santé à puce.

C'est ce que fait miroiter le ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, Rémy Trudel, dans le mémoire qu'il a présenté le 2 avril dernier à la réunion du conseil des ministres sur l'implantation de la carte d'accès santé à microprocesseur. Le conseil des ministres a donné son accord pour que M. Trudel dépose un projet de loi en ce sens dont l'adoption est prévue pour décembre 2001.

Dans son mémoire, dont *Le Devoir* a obtenu copie, M. Trudel fait revivre ce vieux projet de fournir un relevé des coûts des soins reçus par chacun des citoyens. Le but: les sensibiliser aux bénéficiaires dont ils jouissent. Le projet antérieur avait été abandonné parce que les relevés, envoyés par la poste, pouvaient parvenir par erreur à une autre personne que le destinataire, violant ainsi le secret professionnel. Mais, bientôt, avec la carte à puce activée par un numéro d'identification personnel (NIP), le relevé sera remis en main propre au patient. Finis les risques d'erreur. «*Faute d'information sur la valeur des services reçus, la plupart des citoyens méconnaissent leurs privilèges d'assurés et ne sont pas incités à rationaliser leurs habitudes de consommation des services de santé*», lit-on dans le mémoire ministériel.



Rémy Trudel

VOIR PAGE A 8: SANTÉ

Michaud: cap sur Québec

Fort d'une pétition de 4000 signatures, il demandera réparation à l'Assemblée nationale

HÉLÈNE BARIL
LE DEVOIR



Le candidat indépendantiste défait dans Mercier, Paul Cliche, entouré d'Yves Michaud et d'André Reny, lors de l'assemblée publique organisée hier par Solidarité Yves Michaud.

Avec des mots très durs à l'endroit de l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, les partisans d'Yves Michaud ont encouragé l'ancien député à demander à l'Assemblée nationale de changer ses règles afin qu'une motion de blâme ne puisse plus jamais être votée contre un citoyen pour délit d'opinion.

«*Plus jamais ça*», a lancé Mathieu Bock-Côté, étudiant en philosophie et sympathisant d'Yves Michaud, aux participants à l'assemblée publique qui avaient rempli un auditorium de l'Université du Québec à Montréal malgré le beau dimanche ensoleillé.

Tour à tour, les orateurs invités ont dénoncé le traitement infligé à Yves Michaud par l'Assemblée nationale, qui a voté à l'unanimité une motion de blâme contre lui pour des propos jugés antisémites. Tous les parlementaires ont été passés à la moulinette pour avoir aussi facilement bafoué la liberté d'expression mais l'ancien premier ministre Lucien Bouchard a eu droit aux mots les plus durs.

Gabriel Breton, professeur de psychologie à l'université Concordia, a qualifié le comportement du chef du gouvernement de «*vacherie*». Pour l'écrivaine Hélène Pedneault, Lucien Bouchard est quelqu'un de «*génétiquement opportuniste*» qui était peut-être de meche avec le chef de l'opposition Jean Charest, son ancien collègue au fédéral, pour crucifier Yves Michaud sur la place publique. Lucien Bouchard est arrivé au Parti québécois comme le messie, «*nous a lentement mais sûrement fait perdre du*

Tous les parlementaires ont été passés à la moulinette hier mais Lucien Bouchard a eu droit aux mots les plus durs

VOIR PAGE A 8: MICHAUD

LE MONDE

L'Algérie est confrontée à ses Berbères

La Kabylie, région montagneuse à l'est d'Alger, est secouée par des émeutes sans précédent depuis une semaine. Ces émeutes, qui ont fait au moins 40 morts, ont commencé après le décès d'un lycéen tué par balles dans la gendarmerie de Beni Douala, près de Tizi Ouzou, la capitale de la Grande Kabylie. Le président Abdelaziz Bouteflika, qui est resté silencieux jusque-là, doit s'adresser aux 30 millions d'Algériens ce soir.

■ À lire en page A 5



INDEX

7 78313 00064 1	Actualités..... A 2	Mots croisés..... B 6
	Avis publics..... B 3	Météo..... B 6
	Culture..... B 8	Planète..... B 2
	Éditorial..... A 6	Religions..... B 6
	Idées..... A 7	Science..... B 1
	Monde..... A 5	Sports..... B 4
		Télévision..... B 7

L'aide culturelle à l'heure de la convergence

L'exemple du Québec inspire la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario

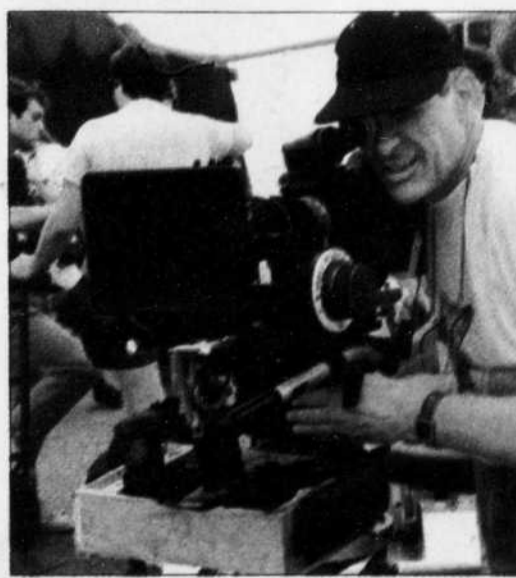
HÉLÈNE BARIL
LE DEVOIR

L'Ontario Film Development Corporation revient de loin. L'organisme gouvernemental créé en 1986 pour aider l'industrie cinématographique ontarienne a bien failli être une des victimes de la révolution du bon sens. Après l'arrivée au pouvoir du parti de Mike Harris en 1995, ses jours étaient comptés. Il est maintenant relancé sur de nouvelles bases, avec un mandat élargi à toutes les industries culturelles et un nouveau nom, la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario.

C'est le Québec, avec sa Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), qui a servi de modèle à l'Ontario. «*C'est le Québec qui a la gamme la plus complète des instruments d'aide à la culture*», explique le président de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario (SDIMO), Adam Ostry, lors d'une entrevue avec *Le Devoir*.

En poste depuis maintenant deux ans, Adam Ostry pense avoir convaincu un gouvernement pour qui la culture n'était pas une priorité de continuer à investir dans ce secteur d'activité en croissance. Et, surtout, qu'il est plus efficace de regrouper l'aide offerte sous une responsabilité unique, sur le modèle de la SODEC. La SDIMO a donc maintenant la responsabilité d'aider l'industrie du livre et du disque, en plus du cinéma et de la télévision.

La convergence est une réalité qui s'applique aussi au monde culturel, estime Adam Ostry. Devant les moyens considérables dont jouissent les créateurs des autres pays, il est logique de regrou-



C'est le Québec qui a inspiré l'Ontario en ce qui a trait au financement des entreprises culturelles.

per le peu qu'on a au Canada, selon lui.

En Ontario, les industries culturelles dépensent annuellement cinq milliards et emploient au total 60 000 personnes. Le gouvernement ontarien a octroyé à la SDIMO un budget de 36,5 millions pour quatre ans.

VOIR PAGE A 8: AIDE

Reprise des négociations de paix

Peres annonce une entente avec les Palestiniens

D'APRÈS AFP, REUTERS ET LIBÉRATION

Sept mois après le début de l'Intifada, qui a fait près de 500 morts, le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres a annoncé hier une entente avec les Palestiniens, lors de visites en Égypte et en Jordanie destinées à tenter de relancer les négociations de paix israélo-palestiniennes.

Les affrontements n'ont pas pour autant cessé hier malgré l'annonce de cette trêve et la promesse israélienne d'un assouplissement du bouclage des territoires.

Des fusillades ont éclaté dans la bande de Gaza, blessant huit Palestiniens et un Israélien. Les Palestiniens ont, par ailleurs, tiré plusieurs obus de mortier sur une colonie juive, également dans la bande de Gaza, sans toutefois faire de victime.

C'est à l'issue de sa rencontre au Caire avec le président égyptien Hosni Moubarak que Peres a annoncé l'entente qui devra se concrétiser sur le terrain pour ne pas subir le même sort que le précédent engagement en ce sens, annoncé le 17 octobre lors du sommet de Charm el-Cheikh (Égypte), par le président américain Bill Clinton.

«*Notre principal souci est de mettre fin aux tirs, à la terreur et à la violence. Il est impossible de négocier quand il y a des tirs dans les rues et des bombardements aux frontières*», a affirmé Peres au cours d'une

VOIR PAGE A 8: ENTENTE

Cahier spécial

Été culturel et Journée internationale des musées



mai 2001

Tombée publicitaire le 4 mai 2001

LE DEVOIR

LES ACTUALITÉS

Les Femmeuses ont la cote



JEAN-FRANÇOIS MAJEAU

LES FEMMEUSES ont toujours la cote. L'exposition annuelle qui réunissait samedi et dimanche les tableaux de 94 artistes a permis d'amasser la coquette somme de 136 000 \$, dépassant ainsi la performance enregistrée l'an dernier. Pour la 15^e édition de l'événement, 26 nouvelles artistes avaient grossi les rangs des Femmeuses. Et la récolte a été bonne puisque, des 143 tableaux mis en vente, 118 ont trouvé preneurs. Parmi eux, on comptait les œuvres de Marcelle Ferron, de Sylvia Safdie et de Francine Simonin, de même que Thérèse et son cheval et Famille inconnue, deux tableaux réalisés par Clémence Desrochers (notre photo), présidente d'honneur de l'exposition. Comme le veut la coutume, c'est à Longueuil, au siège social de Pratt & Whitney Canada qui parraine l'événement, que se déroulaient ces Femmeuses et 5400 visiteurs s'y sont présentés. La moitié des profits récoltés par cette expo-vente sera versée à sept maisons d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale, dont le Carrefour pour Elle, la Clé sur la porte et la Maison Simonne-Monet-Chartrand, situées sur la Rive-Sud. Le reste de la somme sera remis aux artistes.

Les équipements de l'armée tomberont en désuétude d'ici 2015

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La plupart des équipements des Forces armées canadiennes deviendront périmés en 2015 et, à moins que des décisions ne soient prises rapidement pour les remplacer, l'armée risque alors de devenir une coquille vide. C'est la mise en garde que font plusieurs analystes de la chose militaire canadienne, qui se demandent aussi s'il existe une réelle volonté politique de débloquer les fonds nécessaires — et si l'opinion publique suivra.

Chars d'assaut, avions, navires, transports de troupes blindés,

pièces d'artillerie — les principaux armements — approchent le terme de leur vie utile. Selon Brian MacDonald, colonel d'artillerie à la retraite et analyste des questions militaires, les plus importantes décisions quant au remplacement ou non de ces armes devront être prises par le présent gouvernement.

Etant donné les délais qui s'écoulent entre la décision de renouveler l'équipement et le moment où cet équipement entrera effectivement en fonction, il semble que le gouvernement actuellement au pouvoir déterminera littéralement si les Forces cana-

diennes vivront ou périront, écrit-il dans le plus récent numéro de la revue *Policy Options*.

Or les libéraux ne font pas preuve de beaucoup d'enthousiasme pour de telles dépenses, s'inquiète-t-il.

La Conférence des associations de la défense a récemment lancé le même avertissement devant le comité des Communes sur la défense. Et dans son rapport pour 2000, le Vérificateur général a fait observer que l'armée manque de plusieurs milliards de dollars pour renouveler son équipement — de 4,5 milliards au cours des cinq prochaines années, pour être précis.

Un appui à Stockwell Day

Les piliers de l'Alliance canadienne se rallient

JIM BROWN
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les piliers du caucus de l'Alliance canadienne se sont ralliés derrière leur chef, hier, l'assurant de leur soutien complet «en réaction à la désunion, réelle ou perçue», secouant le parti.

«Lorsque des divergences surgissent au sein du parti, nous nous engageons à faire du mieux que nous pouvons pour faire en sorte que ces divergences soient réglées honnêtement, rapidement, constitutionnellement et confidentiellement — pas dans les médias», est-il possible de lire dans un communiqué signé par les députés de la première heure de l'Alliance ainsi que des responsables du parti.

Il semble que le chef allianciste Stockwell Day, en tentant d'éteindre les feux ayant éclaté autour de lui, n'ait seulement réussi qu'à s'imposer une nouvelle épreuve. Alors qu'une nouvelle réunion du caucus est prévue mercredi, il a promis d'établir un «plan stratégique» afin de mettre un terme aux chamailleries internes et replacer le parti sur les rails.

La façon dont il entend s'y prendre demeure un mystère.

«Il s'agit de battre les libéraux», a déclaré Ezra Levant, principal porte-parole de M. Day, quant au plan

en question. Il s'est toutefois refusé à tout autre commentaire à ce sujet.

Les sceptiques affirment que le leader de l'Alliance a, au mieux, repoussé les dissidents dans l'ombre où ils continueront à manœuvrer, sous le couvert de l'anonymat.

«Il faudra du temps pour se remettre de certaines des choses qui se sont passées, a estimé un député. J'espère qu'il soit en mesure de replacer les choses, mais cela prendra davantage qu'une semaine. Il est impossible de guérir les blessures en un tel laps de temps.»

D'autres demeurent néanmoins convaincus que M. Day doit quitter le parti, pour le bien de celui-ci. Et cela, bien avant la tenue du congrès de 2002, alors qu'il est d'ores et déjà prévu que le leadership du parti soit remis en question.

La tenue de ce rassemblement pourrait être avancée si jamais 25 % des 301 associations de circonscription de l'Alliance en faisaient la demande. Ce genre de démarche de la part de la base réclame cependant organisation et temps.

«Cela pourrait prendre de trois à quatre mois pour que les circonscriptions se préparent», a en effet indiqué un député, ajoutant croire que seule la pression exercée par le caucus pouvait pousser Stockwell Day à quitter son poste sans trop tarder.

De passage à Shawinigan

Chrétien évoque sa longévité politique

MICHELLE MACAFEE
PRESSE CANADIENNE

Shawinigan — À l'heure où le leader allianciste et chef de l'opposition Stockwell Day se demande probablement s'il a toujours un avenir politique, le premier ministre Jean Chrétien a rappelé avec humour sa propre longévité politique, hier, dans sa ville natale de Shawinigan.

M. Chrétien, qui se trouvait à Shawinigan à l'occasion d'une célébration du centenaire de celle-ci, n'a pas pu s'empêcher de comparer la capacité de sa ville natale à s'adapter aux hauts et aux bas économiques à son propre instinct de survie à la Chambre des Communes.

«Il a fallu se battre», a affirmé Chrétien à un auditoire de quelque 300 personnes réunies dans le cadre d'un dîner organisé par la Société historique de Shawinigan.

«Mais quand on vient de Shawinigan, on ne baisse pas les bras facilement. M. Day est mon sixième chef de l'opposition et un jour viendra peut-être où j'en rencontrerai un septième», a-t-il avancé.

Le premier ministre a fait suivre ce trait d'humour par un autre, qu'il a cette fois attribué au président français Jacques Chirac, avec qui il s'est entretenu auparavant dans la journée de dimanche.

Dans une discussion au cours de laquelle les 32 ans de la présidence du Gabonais Omar Bongo ont été évoqués, le président Chirac aurait mentionné au passage la longévité au pouvoir de M. Chrétien.

«Il m'a dit: "Jean, pourquoi ne distu pas que tu as l'intention de transformer ton troisième mandat en mandat de premier ministre à vie", a rapporté M. Chrétien.

Au terme de sa courte allocution, M. Chrétien a affirmé aux journalistes que ses allusions n'étaient que des blagues et qu'elles ne devaient pas être prises comme une indication sur ses intentions quant à un possible quatrième mandat. A ce sujet, il a indiqué qu'il continuerait à recourir à la même routine qu'il a suivie durant toute sa carrière politique, soit de décider s'il serait candidat au prochain scrutin au cas par cas, d'élec-



REUTERS

Jean Chrétien

tion en élection. M. Chrétien ne décidera donc pas s'il sollicitera un quatrième mandat avant quelques années au moins.

Le cas de M. Day

Le premier ministre a refusé de commenter les problèmes de M. Day, indiquant qu'il préférerait se concentrer sur la gouverne du pays. Stockwell Day, qui ne travaille pas le dimanche pour des raisons religieuses, a passé la journée de samedi au Manitoba à tenter de recueillir des appuis de la base militante de son parti.

Le chef allianciste devra également soumettre cette semaine à ses collègues du caucus une vision claire de ce qu'il entend faire de son leadership, un engagement qu'il a lui-même pris pour faire face à la fronde ouverte de certains députés du parti qui ont abandonné leurs fonctions parlementaires ou réclamé sa démission.

Malgré l'assurance montrée par M. Chrétien, dimanche, les partis d'opposition ne montrent aucun signe d'effacement dans leur stratégie de harcèlement du premier ministre relativement à certaines transactions présumées douteuses dans la circonscription de Saint-Maurice. L'opposition parlementaire, menée par le chef conservateur Joe Clark, allègue que M. Chrétien s'est placé en situation de conflit d'intérêts.

Rencontre avec des militants

Le NPD est devenu «difficile à vendre»

LISA SCHMIDT
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Insatisfaits de se retrouver en marge alors que le Nouveau Parti démocratique (NPD) fédéral se penche sur son avenir, les délégués à une conférence ont devancé le débat, remettant notamment en question la structure du parti et les liens de ce dernier avec le monde du travail.

L'opposition à toute refonte destinée à attirer davantage d'électeurs pourrait toutefois provenir du parti lui-même, ont affirmé certains membres.

«Je crois qu'il s'agit d'une organisation, d'une institution vieille de 40 ans et qui n'a jamais vraiment accepté le changement», a déclaré Kevin Deveaux, représentant du NDP à la législature de Nouvelle-Écosse.

«Ce parti est devenu le plus conservateur — avec un c minuscule — au Canada. Il résiste au changement, il résiste aux nouvelles idées, et cela a installé dans l'esprit de beaucoup de gens l'idée que le NPD n'a rien à voir avec pas mal de Canadiens», a-t-il ajouté.

La façon d'améliorer le sort du parti se trouvait au cœur d'une conférence ayant pris fin à Ottawa, hier. Il s'agissait de la première d'une série de rencontres prévues par les membres de la base du parti.

Idées controversées

Même la dirigeante du NPD, Alexa McDonough, qui s'est adressée samedi aux délégués, a reconnu que la formation était «difficile à vendre» aux Canadiens.

Cela fut particulièrement évident lors des élections fédérales, l'automne dernier, alors que le NPD s'est de justesse accroché à son statut de parti officiel, ne faisant élire que 13 de ses représentants.

Et bien que la formation ait déjà engagé un processus officiel de révision, certains de ses membres n'ont pas l'intention de rester là à attendre tout en laissant les coutures franches à leur direction.

Lors de la conférence, les délégués ont évoqué plusieurs idées controversées, notamment celle de couper les liens existant entre le NPD et les syndicats. Ils ont également suggéré que les contributions au parti proviennent uniquement de particuliers, cela impliquant de refuser celles des sociétés, syndicats et autres organismes.

EN BREF

Évasion manquée

(PC) — Un Québécois qui purge une peine de 30 ans de prison pour tentative de meurtre et vol qualifié a été placé en isolement hier, après une tentative d'évasion du pénitencier de Dorchester, au Nouveau-Brunswick. Mario Alain, âgé de 32 ans, a été capturé par des agents des services correctionnels à la prison tôt, hier matin, après qu'il eut déclenché le signal d'alarme d'un système de détection de mouvements. L'incident fait l'objet d'enquêtes séparées de la Gendarmérie royale du Canada et de l'institution carcérale, a fait savoir un porte-parole des Services correctionnels du Canada.

LE DEVOIR

VOUS INVITE À COURIR LA CHANCE DE PARTIR POUR LE

en collaboration avec :



MAROC

GAGNEZ UN VOYAGE

d'une semaine

(6 nuits)

pour 2 personnes

incluant le petit déjeuner

PALMERIA
GOLF PALACE
& RESORT

MARRAKECH



- Cinq rondes de golf sur un parcours exceptionnel
- Un club house unique avec 6 restaurants et cinq piscines
- Un service 747 de Royal Air Maroc

LE TOUR DU MONDE
VALEUR DE
3 100 \$

Faites-nous parvenir les coupons de participation qui seront publiés dans **Le Devoir** avant le 16 mai 2001.

LE DEVOIR

Retourner par la poste à
Concours **Partir pour le MAROC**
2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal, Qué., H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 18 mai 2001 à 15h.

Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans ou plus.

Un seul coupon par enveloppe. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées.

Les conditions et règlements de concours sont disponibles à la réception du Devoir.

Nom :

Adresse :

Ville : App. :

Code postal :

Téléphone : (résidence).....(bureau).....

Courriel :

Question mathématique : (65+35) ÷ (2X5) =

Abonné au Devoir : oui non

Solidarité El Salvador

Appuyons la reconstruction !

Faire le chèque à Oxfam-Québec (indiquez SOLIDARITÉ EL SALVADOR)

2330, rue Notre-Dame Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) H3J 2Y2
1.877.937.1614 ou 514.937.1614
www.oxfam.qc.ca

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

De l'espoir dans l'air



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DÉLAISSANT son fauteuil roulant quelques instants, Johanne Pépín a pris un bain de soleil printanier en compagnie de son fils Guillaume hier matin sur le mont Royal. Elle participait à la traditionnelle Marche de l'espoir de la Société canadienne de la sclérose en plaques qui visait à récolter des fonds pour financer la recherche et les services aux membres. Pendant qu'à Montréal, le comédien Robert Toupin, dont la sœur est atteinte de la sclérose en plaques, encourageait ses troupes, on marchait aussi à Dollard-des-Ormeaux, Hull, Laval, Sainte-Catherine, Saint-Hyacinthe, Terrebonne et Trois-Rivières. Ces événements simultanés, auxquels ont participé 2000 marcheurs, ont permis d'amasser près de 250 000 \$.

Autoproduction d'électricité au Québec

Rien n'empêche les compteurs d'Hydro de fonctionner à rebours

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

Il n'y a pas de problème technique de sécurité ou de fiabilité qui empêche des citoyens de produire leur propre électricité au moyen de panneaux solaires ou d'éoliennes — et de vendre leurs surplus à Hydro-Québec —, sauf la volonté politique de le faire et l'inévitable résistance au changement.

C'est ce qu'a expliqué la semaine dernière au *Devoir* un ingénieur à la retraite d'Hydro-Québec, Joseph-Marie Bélanger, qui travaillait autrefois à l'Institut de recherche appliquée du Québec (IREQ), la filiale recherche de la première société d'État. Les services techniques que dirigeait M. Bélanger ont notamment testé et approuvé la plupart des compteurs électriques qu'on trouve aujourd'hui dans les maisons et les entreprises.

M. Bélanger estime pour sa part qu'il existe «des milliers et des milliers, beaucoup en somme, de compteurs d'Hydro-Québec qui peuvent fonctionner dans les deux sens» et qui pourraient, sans modification, fonctionner à l'envers lorsqu'un autoproducteur se retrouverait avec une production excédentaire qu'il verserait sur le réseau public.

Récemment, une porte-parole

d'Hydro-Québec affirmait, au contraire, que très peu de ces appareils pouvaient fonctionner à rebours, un obstacle technique, en somme, à l'autoproduction.

Mais pour le spécialiste des compteurs électriques, changer un compteur pour brancher un autoproducteur sécuritairement «n'est pas un problème». Il existe, dit-il, des compteurs électroniques sur le marché, beaucoup plus précis que les appareils actuels, qui peuvent analyser les flux d'énergie qui entrent et sortent d'une maison et qui peuvent, en même temps, tenir compte de la consommation d'une résidence à des moments différents de la journée, si on veut donner une valeur ajoutée à la consommation ou à la production en période de pointe.

Ces appareils, qui coûtaient plus de 1000 \$ il y a une décennie, se vendent aujourd'hui pour moins de 200 \$, dit-il.

Le problème n'est donc pas là, à son avis, pas plus que du côté de la sécurité, car il existe des appareils permettant d'interrompre l'autoproduction si un employé d'Hydro-Québec coupe le courant pour travailler sur le réseau. Par ailleurs, les normes techniques se simplifient et s'uniformisent sur tout le continent: il suffit de les codifier pour que les électriciens sachent exactement quoi installer.

«Le problème aujourd'hui, conclut M. Bélanger, n'est plus d'ordre technique. C'est une question de politique, de lois et de règlements. S'il y a normalisation adéquate, on peut faire beaucoup [en production décentralisée], et plus qu'on le pense.»

Plusieurs des organismes américains qui ont examiné le potentiel de l'autoproduction propre ont conclu qu'un réseau sort renforcé, plus stable, d'un ajout de production à son extrémité, c'est-à-dire chez les particuliers.

Rencontres dans l'espace

Endeavour: mission réussie

MARCIA DUNN
ASSOCIATED PRESS

Cap Canaveral — La navette spatiale *Endeavour* et son équipage se sont désamarrés hier après-midi de la Station spatiale internationale (ISS), mettant fin à une longue et fatigante mission, perturbée par une panne informatique mais achevée par un succès.

L'opération a été effectuée à 385 km au-dessus du Pacifique sud. Après le désamarrage, le pilote d'*Endeavour* prévoyait de faire tourner sa navette autour de l'ISS afin que son équipage puisse prendre des clichés IMAX de la structure spatiale en orbite à 400 km de la surface terrestre.

Endeavour et l'ISS sont restées attachées huit jours, soit une journée de plus que prévu initialement en raison d'une avarie informatique, survenue dans la nuit de mardi à mercredi, qui a perturbé les communications entre la station et le contrôle au sol.

«Il a fallu beaucoup de travail

pour en arriver là et il y a beaucoup de gens vraiment très, très heureux au sol», a dit le directeur du vol, Phil Engelau, à l'équipage d'*Endeavour*.

Le commandant, Kent Rominger, a répliqué: «D'une certaine manière, vous avez travaillé beaucoup plus dur que nous. C'est vous qui avez dû arranger tout ça.»

Kent Rominger et son équipage sont attendus sur Terre demain, douze jours après s'être envolés pour une mission robotique considérée comme l'une des plus délicates jamais accomplies.

Les sept astronautes, dont le Canadien Chris Hadfield, sont partis contents de savoir qu'ils avaient fait tout leur possible, notamment l'accrochage d'un nouveau bras canadien robotisé à la station, l'utilisation du bras pour transférer une palette au bras mécanique d'*Endeavour* et l'arrimage du module italien Raffaello, rempli de nourriture, de vêtements et de matériel scientifique au profit des occupants de l'ISS.

Ils ont aussi surmonté une panne informatique, qui a affecté les systèmes de l'ISS quatre jours durant. Lorsque *Endeavour* s'est désamarrée hier, les trois ordinateurs centraux du laboratoire Destiny fonctionnaient, malgré une légère faiblesse de l'un d'entre eux.

L'équipage de la navette américaine a laissé derrière lui les trois résidents permanents actuels de l'ISS, qui disposent désormais de tout le temps nécessaire pour préparer l'arrivée de leurs prochains visiteurs, les cosmonautes Talgat Moussabaiev et Yuri Batourine et le milliardaire américain Dennis Tito, à bord du vaisseau russe *Soyouz*.

La mission de contrôle a déchargé l'équipage de la station internationale de presque toutes ses tâches, notamment la réparation des systèmes informatiques et les tests du nouveau bras robotisé, pour leur laisser le temps de se consacrer moins à divertir qu'à jouer les baby-sitter du milliardaire californien.

Le «touriste» américain Dennis Tito devrait arriver à bord de l'ISS ce matin

VIKTORIA LOGUNOVA
AGENCE FRANCE-PRESSE

Baïkonour (Kazakhstan) — Le «touriste» américain de l'espace Dennis Tito a poursuivi hier son vol en orbite à bord du vaisseau russe *Soyouz TM-32*, qui devait normalement s'arrimer tôt ce matin à la Station spatiale internationale (ISS) pour une mission de neuf jours au total dans l'espace.

La navette spatiale américaine *Endeavour* a pu se désamarrer hier soir de l'ISS, et le vaisseau *Soyouz TM-32* devait s'arrimer à son tour ce matin à 4h07, à l'indiqué hier le Centre de contrôle des vols (TSOUP) à Moscou.

Le vaisseau, avec à son bord l'homme d'affaires américain âgé de 60 ans, qui a payé 20 millions de dollars à Moscou pour ce voyage hors du commun, et les deux cosmonautes qui l'accompagnent, a été mis en orbite samedi par une fusée russe depuis le cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan).

Le TSOUP russe a indiqué hier soir que le vol se poursuivait normalement et que l'équipage «se sentait bien».

Des images diffusées samedi ont montré Dennis Tito conversant calmement avec ses deux coéquipiers russes, le commandant de bord Talgat Moussabaiev et Iouri Batourine, un ancien conseiller du président russe Boris Eltsine. Dennis Tito, qui a emporté avec lui une caméra vidéo, doit passer une semaine à bord de l'ISS avant de redescendre sur Terre le 6 mai avec ses coéquipiers.

Les États-Unis n'avaient donné leur accord qu'*in extremis* pour ce vol, critiquant la Russie

pour le vol d'un «touriste» de l'espace qui serait incapable selon eux de faire face à une situation d'urgence.

La NASA redoute que les Russes, à court d'argent pour financer leurs programmes spatiaux, ne multiplient les expéditions payantes de non-cosmonautes. Le chef de l'Agence spatiale russe Iouri Koptev a cependant annoncé que la Russie envisageait d'ores et déjà d'envoyer un autre «touriste» dans l'espace,

et mettait au point les critères de sélection de futurs candidats.

Le voyage de Dennis Tito «ouvre une nouvelle page dans la recherche spatiale et va nous permettre de ne plus envoyer que des cosmonautes en orbite», a déclaré M. Koptev.

Selon des informations de la presse américaine, le prochain candidat non-cosmonaute à un vol vers l'ISS pourrait être le cinéaste américain auteur du *Titanic*, James Cameron.

Notre Père
qui es aux cieux,
que ton nom
soit sanctifié, que
ton règne vienne,
que ta volonté soit
faite sur la terre
comme au ciel.
Donne-nous
aujourd'hui notre
pain de ce jour.
Pardonne-nous
nos offenses, comme
nous pardonnons
aussi à ceux qui
nous ont offensés.
Et ne nous
soumets pas à la
tentation, mais
délivre-nous du Mal.
Amen.

La collecte annuelle de
l'Église catholique de Montréal.
Du 22 avril au 6 mai 2001

loto-québec		résultats	
6/49	Tirage du 2001-04-28	GAGNANTS	LOTS
09 15 26 28 33 39		6/6 0	10 000 000,00 \$
		5/6+ 7	138 711,40 \$
		5/6 433	1 793,90 \$
		4/6 21 716	68,50 \$
		3/6 402 404	10,00 \$
Numéro complémentaire: 08		Ventes totales: 23 327 197 \$	Prochain gros lot (approx.): 12 000 000 \$
Québec 49	Tirage du 2001-04-28	GAGNANTS	LOTS
19 21 28 32 37 38		6/6 1	1 000 000,00 \$
		5/6+ 0	50 000,00 \$
		5/6 16	500,00 \$
		4/6 1 200	50,00 \$
		3/6 24 152	5,00 \$
Numéro complémentaire: 10		Ventes totales: 797 837,00 \$	
Promotion Double Jeu*	Tirage du 2001-04-28	SUPER 7	Tirage du 2001-04-27
03 13 18 26		03 05 11 26 28 43 46	
GAGNANTS	LOT	GAGNANTS	LOTS
169	59,17 \$	7/7 0	2 500 000,00 \$
*Seules les sélections participant au Loto 6/49 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.		6/7+ 1	191 656,80 \$
Extra	Tirage du 2001-04-28	6/7 70	2 395,70 \$
NUMÉROS	LOTS	5/7 4 180	143,30 \$
669960	100 000 \$	4/7 88 579	10,00 \$
Extra	Tirage du 2001-04-27	3/7+ 83 180	10,00 \$
NUMÉROS	LOTS	3/7 736 642	partic. gratuite
532657	100 000 \$	Ventes totales: 10 613 952 \$	Prochain gros lot: 5 000 000 \$
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
Le jeu doit rester un jeu			
TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC			

EN BREF

Histoire à suivre

(PC) — Des fermiers de l'île-du-Prince-Édouard se préparent fébrilement, hier, à expédier leurs pommes de terre aux États-Unis, en espérant que le conflit commercial engendré par l'embargo américain est bel et bien terminé, après six longs mois. Des camions s'approprient à transporter, aujourd'hui, des millions de pommes de terre, les représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments s'étant dispersés dans toute la province au cours du week-end

pour inspecter les tubercules, à la recherche de tout signe de la galle verrouqueuse. Toutes les pommes de terre destinées au marché américain ont été visuellement inspectées et approuvées avant d'être autorisées à quitter l'île, selon les conditions d'un accord conclu la semaine dernière mettant fin à l'embargo américain. Mais plusieurs expéditeurs estiment que le véritable test aura lieu lorsque les camions atteindront la frontière américaine et que l'on saura s'ils seront autorisés à pénétrer aux États-Unis.

LES ACTUALITÉS

Fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne



Un immense portrait de sœur Marie-Anne (née Esther Blondin), qui a fondé en 1850 la congrégation des Sœurs de Sainte-Anne, trônait hier Place Saint-Pierre, au Vatican, à l'occasion de la cérémonie de béatification de la religieuse québécoise.

Une religieuse québécoise, sœur Marie-Anne, est béatifiée

ASSOCIATED PRESS
ET PRESSE CANADIENNE

Cité du Vatican — Une religieuse québécoise a été béatifiée, hier, par le pape Jean-Paul II. La fondatrice des Sœurs de Sainte-Anne, sœur Marie-Anne, née Esther Blondin, a été élevée à ce rang.

Le pape a par ailleurs béatifié hier trois autres fondateurs d'ordres religieux ainsi qu'un laïc portoricain, la première personne originaire de cette île à devenir un «bienheureux».

Il aura fallu 46 ans de travail aux Sœurs de Sainte-Anne pour obtenir que leur fondatrice soit béatifiée. Un cas de guérison «exceptionnel» attribué à sœur Marie-Anne a notamment été reconnu par l'Église et des scientifiques.

La Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne a été fondée à Vaudreuil, le 8 septembre 1850. Native de Terrebonne, sœur Marie-Anne a consacré toute sa vie aux pauvres, principalement en combattant l'analphabétisme chez les francophones. Elle voulait leur donner l'éducation dont ils étaient privés à l'époque. Sœur Marie-Anne est décédée en 1890. Elle avait 80 ans.

Deux autres fondatrices d'ordres religieux au XIX^e siècle ont également été béatifiées: les Italiennes Caterina Cittadini et Caterina Volpicelli. Enfin, le pape a déclaré bienheureux M^{re} Manuel Gonzalez Garcia, évêque de Malaga et Palencia, mort en Espagne en 1940 après avoir traversé la guerre civile.

Depuis son arrivée sur le trône de Saint-Pierre en 1978, Jean-Paul II a béatifié 1232 personnes et en a canonisé 477 autres.

Grèce, Syrie et Malte

Jean-Paul II repart pour un voyage difficile

SUZETTE BLOCH
AGENCE FRANCE-PRESSE

Cité du Vatican — Jean-Paul II, 81 ans en mai, va effectuer son 93^e pèlerinage du 4 au 9 mai, en Grèce, Syrie et à Malte, un voyage difficile et historique en Grèce, patrie de l'orthodoxie la plus intransigeante, et en Syrie, sur fond de conflit israélo-palestinien, où il sera le premier pape à entrer dans une mosquée.

Ce pèlerinage, par ses trois temps forts — déclaration commune avec l'Église orthodoxe à Athènes, rencontre avec les leaders musulmans dans la mosquée de Damas, prière pour la paix sur le Golan — constituera un nouveau geste de Jean-Paul II pour l'œcuménisme entre chrétiens et le dialogue inter-religieux, mais aussi un événement politique au Moyen-Orient.

Alors que ses forces déclinent inexorablement et qu'un syndrome de Parkinson le handicape chaque jour davantage, le pape, poussé par une volonté de fer, entamera son «pèlerinage jubilaire

sur les traces de Saint Paul» vendredi à Athènes.

Ce sera la première visite d'un pape en Grèce depuis la séparation des Églises catholique et orthodoxe lors du grand schisme de 1054. Le pape devra faire montre de toute sa diplomatie pendant les 24 heures de son séjour dans un pays à 98 % orthodoxe et dont l'Église, non séparée de l'État, manifeste ouvertement son hostilité à la papauté et ne s'est résignée qu'à contre-cœur à un tel voyage.

L'Église orthodoxe grecque a accusé Rome d'avoir activé les nationalismes dans les Balkans lors du conflit en ex-Yougoslavie. Elle a également été à la pointe de la lutte contre les «uniates», catholiques de rite grec-oriental, accusant Rome de «prosélytisme violent» dans les pays de l'Est.

Les catholiques de Grèce (environ 53 000 dont 5000 de rite grec-oriental) dénoncent des discriminations à leur égard.

Deux rencontres protocolaires sont prévues avec le chef de l'Église orthodoxe, M^{re} Christodoulos. Mais l'étape centrale du séjour

grec du pape sera son pèlerinage, vendredi en fin d'après-midi, sur la colline de l'Aréopage, où selon la tradition, l'apôtre Paul prêcha aux Athéniens en 50 après J.C.

Une «déclaration commune» de Jean-Paul II et de M^{re} Christodoulos sera lue sur la colline, selon l'archevêché orthodoxe.

Samedi en milieu de journée, le pape arrivera à Damas, retournant en terre biblique un peu plus d'un an après sa visite au mont Sinaï en Égypte et son voyage historique en Terre sainte, en Israël, Jordanie et Palestine. Avec l'aggravation du conflit israélo-palestinien et son risque d'extension régionale, son étape le lundi 7 mai sur le plateau du Golan, dans la partie non occupée par Israël, sera hautement symbolique. La veille, Jean-Paul II aura accompli un geste sans précédent dans la Mosquée des Omeyyades de Damas, en étant le premier pape de l'histoire à pénétrer dans une mosquée. Dans ce lieu des plus vénérés de l'Islam, il se recueillera dimanche devant la tombe de Jean le baptiste et y rencontrera les leaders musulmans.

protection de nos ressources naturelles. Danièle Starrenkjy, auteure de plusieurs ouvrages, s'interroge. Ces maladies nouvelles qui attaquent le système nerveux, d'où viennent-elles et comment y faire face? La conférence sera suivie d'une démonstration culinaire.

LE BONHEUR

Centre Lajeunesse

Le 1^{er} maiRHQ : 276-4545 ou <http://pages.infinit.net/rhq/>

Le Réseau Hommes Québec invite les hommes à une rencontre animée par Pierre A. Valiquette, psychologue. Sommes-nous heureux? Qui dans la vie peut dire qu'il ne cherche pas à être plus heureux? Tout ce que nous faisons dans la vie ne tend-il pas vers le bonheur? Cet atelier vous propose d'aller au-delà des définitions et de prendre action pour vous faire plaisir et faire plaisir aux autres. L'entrée est libre et gratuite.

LE CHOC DES IDÉES, L'IMPACT DE L'ACTION

Montréal Hilton Bonaventure

Du 1^{er} au 4 mai

Danièle Boulé : (514) 569-1822 ou 276-2717

La première Conférence canadienne sur l'hépatite C accueillera plus de 200 personnes atteintes du virus de l'hépatite C qui échangeront avec les professionnels de la recherche médicale et des milieux universitaire et communautaire. En tout, près de 800 participants sont attendus. Les sujets ont été choisis de sorte que l'information soit accessible et pratique autant pour les personnes infectées que pour les professionnels de la santé.

LE QUÉBEC ET LA FRANCE : UNE HISTOIRE DE COUPLE

Réunions du G7 et du FMI à Washington

Les grands argentiers du monde sont optimistes

PASCAL RICHÉ
CORRESPONDANT
DE LIBÉRATION A
WASHINGTON

américain redémarre à la fin de l'année, sous l'effet des récentes baisses de taux d'intérêts décidées par la Fed.

Comment va l'économie? Le G7 (groupe des sept pays les plus industrialisés) et le FMI, qui se réunissent comme chaque printemps à Washington, ne semblent pas du tout d'accord sur la réponse à cette question.

Jeudi, le principal économiste du Fonds monétaire international, Michael Mussa, avait, pour broser le tableau de l'année 2001, trempé ses pinces dans le plus triste des gris: «Nous assistons à un ralentissement solide et partagé, mais pas à une récession, ou pas encore.» Signe de son inquiétude, Mussa s'était même permis de s'en prendre à l'incision de la Banque centrale européenne, en l'invitant à devenir «une partie de la solution, pas une partie du problème».

Entre-temps, un magnifique soleil s'est installé sur Washington. Pas un nuage dans le ciel. Et samedi les responsables des finances du G7 semblaient contaminés par l'air printanier. A la sortie de leur réunion, qui s'est tenue en début d'après-midi à Blair House, une maison de brique en face de la Maison-Blanche, ils affichaient un bel optimisme. Leur communiqué estime que «les fondements de la croissance sont sains» et ajoute: «En fait, les chances de voir s'améliorer le niveau de vie dans le monde sont très fortes.» Elles n'ont même «jamais été si fortes dans l'histoire» a même affirmé Paul O'Neill, le secrétaire au Trésor américain. Pour ce qui est des États-Unis, O'Neill s'est dit convaincu «qu'il était possible d'éviter la récession cette année».

Les sept ont visiblement été impressionnés par l'estimation de la croissance américaine publiée vendredi par le département du Commerce américain: 2 % au premier trimestre en rythme annuel. C'est deux fois moins que l'an dernier, mais on est loin de la panne sèche que la Réserve fédérale (Fed) croyait jusque-là déceler. Et tout le monde s'attend à ce que le moteur

Différences d'approche

Les Européens n'ont pas trop été critiqués pendant la réunion du G7, et semblaient ravis de s'en être tirés à si bon compte. Wim Duisenberg, le patron de la banque centrale européenne, a expliqué aux autres participants à la réunion pourquoi sa banque ne baissait pas ses taux (elle estime les pressions inflationnistes encore trop fortes). Sa déclaration «a été très bien accueillie», a marmonné avec plaisir le Néerlandais au cours d'une conférence de presse. Selon lui, un des participants a même appelé au «respect des différences d'approche» en matière de politique monétaire, une remarque qui a été «très appréciée». Duisenberg n'a pas nommé ce participant, mais sa trogne était si réjouie en racontant l'anecdote, qu'il n'est pas absurde de penser qu'il s'agissait de son homologue américain Alan Greenspan.

Le ministre des Finances français, Laurent Fabius, s'est félicité du fait que les États-Unis n'aient pas trop fait la leçon aux Européens: «Il serait paradoxal qu'un pays faisant 1 % de croissance donne des conseils à l'Europe, qui est sur un rythme de 2,5 à 3 %.» Pourtant, Laurent Fabius est, lui aussi, impatient de voir les taux européens baisser. Dans son discours devant le comité intérimaire du FMI, le ministre a glissé une petite phrase pour exprimer son désir de voir l'attitude monétaire européenne tenir compte des risques liés au ralentissement de la croissance.

Le cas japonais

C'est l'économie japonaise qui inquiète le plus les responsables des finances des grands pays occidentaux. Au point mort depuis des années, le Japon a épuisé en vain les recettes de politique macroéconomique classiques (relances répétées par le déficit budgétaire et taux d'intérêts quasi nuls...). Mais, là encore, le G7 est plein d'optimisme: le

nouveau gouvernement de Junichiro Koizumi n'a-t-il pas promis qu'il allait restructurer vigoureusement le système bancaire? «Ils vont faire ce qu'on réclamait depuis des années. Les relances ne servent à rien tant que les bases ne sont pas saines», commente un participant à la réunion du G7.

Paralysées par 263 milliards de dollars (295 milliards d'euros) de créances douteuses, les banques ne jouent pas leur rôle dans l'engrenage de l'économie. Le nouveau ministre des finances Masajuro Shiokawa a présenté à ses collègues les grandes lignes du programme d'assainissement. Certains économistes redoutent, à court terme, l'effet mécanique négatif d'une purge bancaire sur la croissance. Mais selon les membres du G7, si le plan japonais est assez crédible, l'impact sera positif dès les premières semaines: «Le Japon est très riche, affirme l'un d'entre eux, et si les Japonais ont le sentiment qu'un gouvernement fait ce qu'il faut, leur confiance peut revenir et la consommation repartir sans attendre.»

Au cours de leur réunion, les ministres des finances et banquiers centraux ont également discuté d'un nouveau plan de lutte contre le sida et des autres épidémies (malaria, tuberculose...) qui frappent les pays les plus pauvres d'Afrique. Selon la Banque mondiale, il est nécessaire de dégager trois à quatre milliards de dollars par an. Le sujet sera au cœur du prochain sommet des sept, à Gènes, en juillet, mais les Américains, qui craignent l'inefficacité d'un tel programme hésitent encore à s'y joindre: «Il ne doit pas servir uniquement à se donner bonne conscience», dit-on au Trésor.

Les discussions au sein du G7, du FMI et de la Banque mondiale ont eu lieu dans un calme presque étonnant. Il y a un an, elles s'étaient déroulées dans une ambiance d'état de siège: des milliers de manifestants avaient affronté les brigades anti-émeute américaines. Cette année, le quartier des deux institutions a été sérieusement bouclé.

La Banque mondiale plaide pour plus d'aide aux pays pauvres

ASSOCIATED PRESS

Washington — Les pays en voie de développement pourraient disposer de 200 milliards de dollars de plus chaque année pour combattre la pauvreté si les pays riches abaissaient les barrières commerciales et accroissaient leur aide, a affirmé hier l'économiste en chef de la Banque mondiale.

Nicholas Stern a prévenu les nations industrialisées qu'elles devraient s'améliorer nettement dans ces deux domaines si elles voulaient parvenir d'ici à 2015 à réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté.

Selon les critères de la Banque mondiale, l'extrême pauvreté correspond au fait de vivre avec moins d'un dollar par jour. Sur les six milliards d'être humains, 1,2 milliard rentrent dans cette catégorie.

Une étude de la Banque mondiale montre que de nombreux pays sont loin d'atteindre les objectifs fixés en matière de réduction de la pauvreté, d'éducation primaire et d'autres améliorations du bien-être humaine.

«L'image qui émerge de ces nouveaux chiffres fait réfléchir, mais n'enlève pas toute raison d'espérer», a commenté M. Stern. «Si les pays en voie de développement, les pays donateurs et les organisations internationales travaillent ensemble urgemment, des centaines de millions de personnes auront la possibilité d'échapper à de graves privations.»

Si les pays riches faisaient passer le montant de l'aide étrangère de 0,25 % de leur PIB à 0,70 %, 100 milliards de dollars supplémentaires seraient disponibles annuellement pour les pays en voie de développement.

Le rapport de la Banque mon-

diale note qu'en 1999 — la dernière année pour laquelle toutes les données sont connues —, seuls le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède avaient donné ce pourcentage de leur PIB. Les États-Unis, la première économie mondiale, n'avaient consacré que 0,1 % de leur PIB à l'aide étrangère.

Nicholas Stern a expliqué que si les nations industrialisées réduisaient les barrières commerciales imposées aux produits issus des PVD, les pays pauvres pourraient également gagner 100 milliards de dollars par an pour enrichir leur économie et développer leurs services sociaux fondamentaux.

L'économiste en chef de la Banque mondiale a notamment critiqué les subventions versées par les pays industrialisés à leurs agriculteurs pour maintenir les prix à un niveau élevé et fermer la porte aux produits agricoles des PVD.

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

DU CŒUR AUX PIEDS OU MARCHER POUR VIVRE

Église Notre-Dame-de-Grâce

Le 30 avril

Georges Pagé : (514) 747-1226

Le Réseau Culture et Foi et la paroisse Notre-Dame-de-Grâce organisent une rencontre sur ce thème avec deux comédiens bien connus du public montréalais: Jean-François Casabonne et Danièle Panetton. Ils partageront avec nous l'aventure spirituelle que fut leur marche du mont Saint-Joseph à Carleton jusqu'à l'Oratoire Saint-Joseph sur le mont Royal.

90, LA DÉCENNIE GAIE: ANALYSE DU MOUVEMENT GAI AMÉRICAIN

Centre communautaire des gais et lesbiennes de Montréal

Le 1^{er} mai

Rolande Antclil : (514) 528-8424

Le centre de documentation du Centre communautaire des gais et lesbiennes de Montréal accueille l'anthropologue Janik Bastien Charlebois. Bien que la poursuite de droits civils gais ne date pas d'hier, le mouvement actuel rompt avec le passé par son effervescence marquante. Au point même que plusieurs s'entendent pour désigner la décennie qui se clôt comme étant: «The Gay 90's».

LE VÉGÉTARISME, LA SOLUTION À L'ÈRE DE LA VACHE FOLLE

Collège de Maisonneuve

Le 1^{er} mai

332-7037 ou 1 877 559-7037

L'Association Manger Santé Bio cherche à sensibiliser la population québécoise à l'importance d'une alimentation saine et biologique, au respect humain, aux mauvais traitements envers les animaux et à la

DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DE LÉVIS

Lévis

Le 5 mai

Carole Millette : (514) 528-8444

Dans le cadre de son assemblée annuelle, l'Association québécoise pour le patrimoine industriel propose à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et au patrimoine de découvrir le patrimoine industriel de Lévis. Au menu de la journée: visites commentées de l'ancienne usine L'Hoir, de l'ancien chantier naval de la Davie et de la chapelle du collège de Lévis.

LA MISE EN DIALOGUE DE QUELQUES COURANTS PHILOSOPHIQUES POUR ÉCLAIRER LES QUESTIONS ÉTHIQUES CONTEMPORAINES

Foyer Saint-Antoine de Longueuil

Le 6 mai

Josée Fabien : (450) 670-8775

ou <http://www.cdesphilosophes.org>

Le philosophe, professeur et chercheur Joseph Chabat cherche à mettre la diversité au service d'une quête commune du sens et propose de faire se rencontrer des penseurs aussi différents que Marc-Aurèle, Thomas More, Emmanuel Kant, Friedrich Nietzsche, Albert Camus, Jean-Paul Sartre et John Rawls. Les Dimanches philo sont ouverts au public et se déroulent de 9h30 à 13h en quatre moments: la conférence, un léger goûter, les discussions (sur le thème de la conférence) entre participants avec animateurs et, pour finir, retour en interaction avec le conférencier.

Isabelle Quentin

Seuls les envois d'information acheminés par courriel à iquentin@sim.qc.ca seront examinés.

LE DEVOIR

LE MONDE

Cent jours à la Maison-Blanche

Bush a réussi à ne pas être Clinton

GUY CLAVEL
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président George W. Bush a passé hier le cap des cent jours à la Maison-Blanche, l'occasion pour ses collaborateurs de se féliciter du travail accompli et pour ses détracteurs de critiquer sa politique, notamment en matière d'environnement et d'énergie.

Les choix de l'administration en matière d'environnement et d'énergie ont été les principaux sujets de discordance entre les républicains et les démocrates interrogés par les chaînes de télévision lors des traditionnelles émissions politiques dominicales.

George W. Bush est «un grand défenseur de l'environnement», a martelé le secrétaire général de la Maison-Blanche, Andrew Card, sur la chaîne CBS. Les Américains «finiront par le reconnaître». Mais il tient à fonder ses décisions sur de «bons arguments scientifiques, en faisant attention à l'économie» plutôt que sur des «raisons émotionnelles», a-t-il dit.

Citant les mesures prévues jusqu'à présent par l'administration Bush dans différents domaines, le dirigeant de la minorité démocrate à la Chambre des représentants, Dick Gephardt, a estimé pour sa part lors de la même émission qu'elles «laissent la part belle aux intérêts particuliers qui ont soutenu le président Bush pendant sa campagne» présidentielle.

M. Gephardt a notamment évoqué les projets concernant le taux d'arsenic autorisé dans l'eau potable, la réglementation sur l'extraction des minerais ou les réductions d'impôts, qui selon lui «profitent principalement aux Américains les plus riches».

En ce qui concerne l'énergie, Andrew Card a souligné que M. Bush était attaché à l'émergence de nouvelles technologies mais que dans un premier temps il fallait utiliser les sources existantes. Il a défendu l'exploitation du pétrole dans l'Arctique, estimant qu'elle ne toucherait qu'une toute petite zone.

L'administration est «trop centrée sur la production sans prendre en compte l'impact sur l'environnement», a noté de son côté Dick Gephardt.

Le vice-président Dick Cheney a souligné quant à lui sur la chaîne Fox que «le président dirige vraiment les choses». «Tout ce que je fais, je le fais selon ce qu'il me dit précisément, il prend toutes les décisions essentielles», a-t-il ajouté.

De nombreux critiques prétendent que la plupart des options prises par la Maison-Blanche sont le fait du vice-président. «Il dirige et je fais ce qu'il veut que je fasse», a déclaré Dick Cheney.

«Bush a réussi en 100 jours à ne pas être [Bill] Clinton. Et ne pas être Clinton est un grand pas en avant», a estimé de son côté l'un des chroniqueurs du *New York Times*, William Safire.

Les larmes d'une mère



DIMITAR DLKOFF REUTERS

CETTE MÈRE pleurait hier son fils, mort dans l'attaque au mortier qui a fait au total huit morts et six blessés dans les rangs d'une unité de l'armée macédonienne, dans les montagnes près du Kosovo. L'attaque perpétrée samedi après-midi par une trentaine de rebelles près du village de Vejce, à la frontière avec la province serbe rebelle, était la plus sanglante depuis le début des accrochages entre les indépendantistes albanophones et l'armée, en février. De son côté, le président yougoslave Vojislav Kostunica a estimé à Belgrade que cet accrochage était la preuve de la menace du «terrorisme» albanais sur la stabilité des Balkans. Réuni en conseil de crise hier à Skopje, la capitale de la macédoine, le gouvernement a lui aussi qualifié l'attaque de samedi de «vicieuse et terroriste» et déclaré lundi journée de deuil national. Il a d'autre part appelé instamment l'OTAN à renforcer son contrôle frontalier, maintenant que les assaillants viennent du Kosovo voisin.

L'Algérie confrontée à ses Berbères

Un printemps rouge en Kabylie

Les émeutes de la semaine ont fait 40 morts

Le président algérien Abdelaziz Bouteflika s'adresse ce soir à ses compatriotes dans un discours à la nation radio-télévisé. Ce discours intervient alors que la Kabylie, une région montagneuse à l'est d'Alger, est secouée depuis une dizaine de jours par des émeutes qui ont fait au moins 40 morts, en majorité de jeunes manifestants. Le silence de Bouteflika durant ces manifestations a été relevé par une grande partie de la presse indépendante.

ABDELMALEK TOUATI
REUTERS

Tizi Ouzou — De nouveaux affrontements ont éclaté hier entre manifestants berbères et forces de l'ordre en Kabylie où le bilan d'une semaine d'émeutes atteint désormais, selon des sources médicales, 40 morts.

Deux manifestants ont été tués par balles hier dans les localités d'Abekar et de Chemini, près de la capitale de la wilaya (province) de Bejaia, sur la côte méditerranéenne, à l'est de Tizi Ouzou.

D'après des habitants, on dénombre aussi trois blessés par balles parmi les protestataires.

Dans la capitale de la Grande Kabylie où des combats de rue ont opposé des lanceurs de pierre cagoulés aux forces de l'ordre équipées de grenades lacrymogènes, trois

personnes ont succombé à leurs blessures par balles infligées samedi, dit-on de source médicale.

Ces décès portent à au moins 40 le nombre de manifestants — pour la plupart des jeunes gens âgés d'une vingtaine d'années — tués par les forces de sécurité durant la semaine qui vient de s'écouler. Le bilan des blessés s'établirait à 160.

Un jeune homme a été tué d'une balle tirée à bout portant dans la tête, a affirmé un infirmier de l'hôpital général de Tizi-Ouzou, à 90 km à l'est d'Alger. La route principale reliant les deux villes est bloquée par des barricades dressées par des villageois. Le ministre algérien de l'Intérieur, Noureddine Zerhouni, qui s'est rendu hier à Tizi-Ouzou, a reproché aux responsables locaux d'avoir mal géré l'agitation. «La mauvaise communication et le manque de transparence

dans le travail des collectivités locales sont une des causes des derniers incidents survenus dans certaines wilayas du pays», a-t-il confié à des journalistes à Alger.

«Un mort de trop»

Cité par l'agence officielle APS, le ministre de l'Intérieur a ajouté ne pas disposer du chiffre exact des victimes. «Il ne s'agit pas de discuter de chiffres. Un blessé et un mort parmi la population ou les forces de l'ordre est un blessé ou un mort de trop pour l'Algérie», a-t-il commenté.

Samedi, le gouvernement avait appelé la population de Kabylie au calme et indiqué que neuf manifestants avaient trouvé la mort dans la province de Bejaia et que six autres étaient morts à Tizi-Ouzou. Le pouvoir avait fait état de 284 blessés parmi les forces de l'ordre. A Bejaia, 200 km à l'est de la capitale algérienne, une marche de protestation a dégénéré en affrontements, ont rapporté des habitants joints au téléphone.

Les émeutes ont débuté il y a une semaine après la mort d'un adolescent de 18 ans placé en détention à Beni Douala et abattu par un gendarme. Les gendarmes ont ensuite interpellé trois adolescents accusés d'avoir insulté les forces de sécurité. Les jeunes gens auraient

été molestés dans une caserne.

Les trois participants à une marche de commémoration de la répression par le pouvoir du «printemps berbère» de 1980 en Kabylie. Les Berbères, premiers habitants du Maghreb, luttent pour la reconnaissance de leur langue et de leur culture et contre la politique d'arabisation du pouvoir central, qu'ils estiment discriminatoire.

Mais de nombreux habitants de la région estiment que les émeutes actuelles ne sont pas sous-tendues par des revendications culturelles ou politiques. «Les revendications des Berbères n'ont rien à voir avec cela, c'est une réaction contre l'injustice, la brutalité policière, la répression», a déclaré un infirmier de l'hôpital de Tizi-Ouzou. Les troubles ont eu pour première conséquence politique l'annonce du retrait du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), petit parti berbère bien représenté en Kabylie) du gouvernement de coalition au pouvoir à Alger. «La décision est prise, nous allons convoquer une réunion de la direction du parti pour officialiser le retrait du gouvernement», a déclaré le chef de file du RCD, Saïd Saïdi, lors d'une conférence de presse à Alger. «On ne peut pas soutenir un gouvernement qui tire sur la foule.»

Près d'un mois après la collision en mer de Chine

Pékin autorise les Américains à inspecter leur avion

REUTERS

Pékin — La Chine a finalement autorisé les Américains à venir inspecter leur avion-espion immobilisé sur l'île de Haïnan après la collision du 1^{er} avril en mer de Chine méridionale, une décision qualifiée de «positive» par le vice-président américain Dick Cheney. «L'enquête étant terminée de notre côté et compte tenu des précédents en la matière dans le monde, la partie chinoise a décidé d'autoriser les États-Unis à inspecter l'appareil

sur l'aéroport de Lingshui, sur l'île de Haïnan», a annoncé hier l'agence Chine nouvelle sans fixer de date. En visite à Moscou, le ministre chinois des Affaires étrangères Tang Jiaxuan a confirmé l'information.

«Nous avons fait savoir aux Américains que nous allons autoriser la venue de leur groupe d'experts sur l'île de Haïnan afin qu'ils procèdent à l'inspection qu'ils estiment nécessaire», a-t-il déclaré, sans toutefois annoncer de date pour l'inspection.

EN BREF

Putsch à Manille?

Manille (Reuters) — Les forces armées philippines ont été placées hier en état d'alerte pour protéger la capitale, Manille, et le palais présidentiel contre tout débordement, a annoncé un porte-parole militaire. «Nous sommes en état de super alerte», a confirmé à Reuters le porte-parole de la présidence, Rigoberto Tiglao. Cette mesure coïncide avec le rassemblement, pour la cinquième journée consécutive, de plusieurs milliers de sympathisants de l'ex-président Joseph Estrada dans un sanctuaire des environs de Manille. Les partisans de l'ancien acteur de série B, inculpé de pillage de l'économie et arrêté, exigent le retour au pouvoir de leur idole. En début de journée, des généraux avaient réfuté des informations de presse faisant état de préparatifs de coup d'État en vue de déposer la présidente Gloria Arroyo et d'installer à sa place une «junte militaire-civile».

Oui à Wade

Dakar (AFP) — Les tout premiers résultats des législatives anticipées d'hier au Sénégal étaient favorables à la coalition «Sopi» («changement») formée autour du parti du président Abdoulaye Wade, au pouvoir depuis mars 2000, selon des données diffusées par les médias et compilées par l'AFP. Selon les premières tendances diffusées dans la soirée bureau par bureau par les correspondants des radios publiques et privées, cette coalition arrivait en tête dans une grande majorité de centres de vote. La deuxième place semblait alors se jouer entre l'Alliance des forces de

progrès (AFP) de l'ancien Premier ministre Moustapha Niassé, limogé en mars par le président Wade, et le Parti socialiste (PS), au pouvoir jusqu'à la défaite de son candidat Abdou Diouf à la présidentielle de mars 2000. Un record de 25 formations briguaient les suffrages de quelque 2,8 millions d'électeurs inscrits pour ces législatives, qui se déroulent au scrutin proportionnel au niveau national pour 55 députés et au scrutin majoritaire à un tour au niveau départemental pour les 65 autres.

Soljenitsyne parle

Moscou (Reuters) — Alexandre Soljenitsyne, 82 ans, s'est déclaré, hier, favorable à l'application de la peine de mort pour les combattants séparatistes tchétchènes, rapporte l'agence russe Interfax. «Il y a des moments où la peine de mort est nécessaire pour sauver la société et l'État», déclare l'ancien dissident, cité par Interfax. «La Russie, actuellement, se trouve exactement à une telle croisée des chemins.» Au milieu des années 1990, la Russie s'est engagée à abolir la peine de mort, condition pour qu'elle puisse adhérer au Conseil de l'Europe. La peine capitale est toujours inscrite dans le code pénal russe, mais la Cour constitutionnelle en interdit l'application. Selon l'ex-dissident, les combattants tchétchènes prisonniers des forces de sécurité russes se moquent tout bonnement des tribunaux russes, qui ne sont pas à même de les condamner à mort. Soljenitsyne, qui a fait connaître toute la considération qu'il a pour le président Vladimir Poutine, est revenu d'exil en 1994, à l'époque de Boris Eltsine.

CHRISTOPHE BOLTANSKI
CORRESPONDANT DE LIBÉRATION
À LONDRES

Le recensement le plus complexe et le plus inquisiteur jamais réalisé en Grande-Bretagne s'achève dans le chaos. Les Britanniques avaient jusqu'à hier soir pour répondre à l'immense enquête diligentée par l'Office national de la statistique. À l'expiration du délai, plus de un million de foyers n'avaient toujours pas reçu le formulaire et les questions posées suscitent la colère des oubliés de la décentralisation, l'inquiétude des fraudeurs du fisc et l'embarras des adeptes du Nouvel-Âge.

Alors que le premier décompte de la population, en 1801, ne comportait que cinq questions, sa dernière mouture en comprend huit fois plus. Outre son identité, âge ou sexe, chaque citoyen doit indiquer l'adresse de son employeur, par quel moyen il se rend à son travail, s'il a des problèmes de santé et bien

d'autres détails parfois intimes. En 1991, en pleine révolte contre la *poll tax*, un impôt local, de nombreux imprimés n'avaient jamais été renvoyés. Les contrevenants risquent aujourd'hui une amende de 2400 \$.

L'Office national de la statistique a tenté, parfois avec maladresse, d'appréhender une société de plus en plus multiculturelle. Les champions de l'autonomie, Écossais ou Nord-Irlandais, peuvent afficher leurs différences. Les autres régions du royaume, en revanche, sont passées sous silence. À la rubrique «appartenance ethnique», ceux qui ont coché la case «Blanc» doivent ensuite choisir entre «Britannique», «Écossais», «Irlandais» ou «autres». Conservateurs anglais et nationalistes gallois hurlent à la discrimination.

Le *Daily Mail* dénonce «le recensement qui efface la race anglaise». «Alors que mes compatriotes écossais, nord-irlandais ou membres de minorités ethniques peuvent se définir dans des termes très précis, je ne peux pas

me proclamer britannique et anglais», s'insurge son éditorialiste. Les Gallois exigent que l'offense soit réparée.

Au moins peuvent-ils remplir le questionnaire en celtic. Les nationalistes de Plaid Cymru n'ont pas recommandé le boycottage car le recensement joue un rôle clé dans le calcul des subventions aux régions.

À la question — facultative — sur la religion, des petits plaisants, fans de la *Guerre des étoiles*, ont marqué «Jedi». D'autres se sont scandalisés que, dans les formulaires distribués en Angleterre et au pays de Galles, aucune distinction n'ait été faite entre les chrétiens, qu'ils soient catholiques, anglicans et ou membres d'autres sectes protestantes. En Irlande du Nord, en revanche, les enquêteurs prennent soin de noter précisément l'appartenance confessionnelle.

L'Office national de la statistique a reçu 1,3 million d'appels de citoyens perdus devant cette avalanche de questions ou à la recherche désespérée d'un imprimé. Sur les 30 millions de foyers britanniques, cinq millions seulement ont renvoyé le questionnaire. Le directeur Graham Jones a promis de ne pas mettre les retardataires à l'amende.

É D I T O R I A L

Les habits neufs de l'esclavage

Le trafic d'humains est devenu une activité si lucrative qu'il est à la veille de supplanter celui des stupéfiants. En attendant que l'un dépasse l'autre, on estime que l'esclavage revu et corrigé par le contingent des aigrefins habiles en asservissement leur rapporte 15 milliards de dollars américains par an; net d'impôts, il va sans dire. C'est une réalité: la case de l'oncle Tom est dans nos murs!

Il sont des milliers à tenter la traversée des frontières, dans des conditions que l'on sait périlleuses, des pays riches. Le bilan du dernier mois est à cet égard très révélateur de l'ampleur que ce phénomène a pris au cours des dernières années. Au début d'avril, un cargo transportant 447 Kurdes a échoué sur les côtes grecques; le 11 avril, 36 clandestins d'origine asiatique ont été découverts dans deux conteneurs d'un navire ayant fait halte dans le port de Vancouver; la semaine suivante, 216 Maghrébins ont été arrêtés sur la rive espagnole du détroit de Gibraltar; il y a sept jours de cela, un bateau baptisé *Koydusk* a accosté un petit coin de la péninsule italienne avec 562 personnes à bord.

Ce dernier cas a ceci d'intéressant qu'il symbolise à la fois l'étendue géographique du phénomène et l'augmentation très prononcée de l'offre comme de la demande pour une main-d'œuvre corvéable à souhait. Sur le *Koydusk*, sur un bateau et un seul, plusieurs nationalités étaient présentes. Il y avait des Kurdes, des Afghans, des Irakiens, des Sri-Lankais et des Pakistanais qui tous avaient déboursé 2000 \$ pour la traversée. Si on ajoute, les frais qui leur sont imposés en amont comme en aval, il n'en coûte pas loin de 10 000 \$ pour acquérir le statut de... clandestin!

Ces sinistres histoires de tribord et de bâbord mises à part, les dernières semaines ont été d'autant plus riches en enseignements que le gouvernement britannique de Tony Blair a déposé un projet de loi dont le but avoué est d'enrayer le phénomène. Le texte dévoilé il y a quelques jours ne vise rien de moins que l'expulsion de 30 000 clandestins dès cette année. À ce propos, il faut souligner l'opportunité un brin cynique des Travailleurs qui veulent récolter le maximum de votes lors des prochaines élections en capitalisant sur le dos des damnés de la terre qui seront le principal sujet de cet affrontement électoral. En France, il y a quelques jours également, un groupe de trente députés amorçait une enquête sur les formes de l'esclavage contemporain qui doit se conclure par la proposition de textes législatifs.

Toujours est-il qu'entre 300 000 et 400 000 clandestins pénètrent la forteresse Europe chaque année rejoignant ainsi les quatre millions déjà présents. De ce nombre, on estime que 120 000 femmes venant d'Europe de l'est ont été réduites à l'esclavage sexuel. Les autres? Ils font la cueillette des oranges et des tomates en Espagne, les moissons en Irlande, ramassent les légumes en Allemagne, travaillent dans les restaurants ou comme domestiques en Grande-Bretagne, se retrouvent sur les chantiers de construction, vendent les journaux, ou tissent les vêtements conçus par les géants du prêt-à-porter en France ou en Italie. Bref, ils fabriquent le bien-être financier du capitalisme sauvage.

La déréglementation des secteurs d'activités économiques, sous couvert de l'hypocrisie et perverse auto-réglementation, combinée à une modification dans la culture du travail — les boulots que les locaux ne veulent plus effectuer —, a produit une horreur: des centaines et des centaines d'entreprises européennes, mais aussi nord-américaines, font leur miel de cette situation et ne veulent surtout pas que les gouvernements assouplissent les balises existantes. On l'aura compris, si l'on normalisait la situation des clandestins cela se traduirait par l'ajustement immédiat des salaires, l'allocation d'avantages sociaux, des vacances payées et autres. Le Kurde ou le Sri-Lankais est esclave et on l'aime esclave. En l'absence d'une volonté politique claire et nette, on est en droit de supposer que bien des acteurs en position de pouvoir doivent considérer les tortures infligées, les morts constatées, comme des dommages collatéraux.

À voir ce qui se passe en Europe, il ne faudra pas croire que ce côté-ci de l'Atlantique soit innocent. Loin de là. Ainsi, dans les vignobles de quatre États américains travaillent actuellement 800 000 enfants de moins de douze ans dans des conditions épouvantables. Et que fait-on? Encore et toujours des études. On disserte à qui mieux mieux. On se voile la face.

Que l'on soit parvenu à réveiller et à moderniser l'esclavagisme alors que l'on ne cesse d'évoquer les droits de l'homme ici, les droits des enfants là, les droits de la terre, et tous les droits possibles et imaginables est le vice fait paradoxe.



Serge Truffaut

♦ ♦ ♦

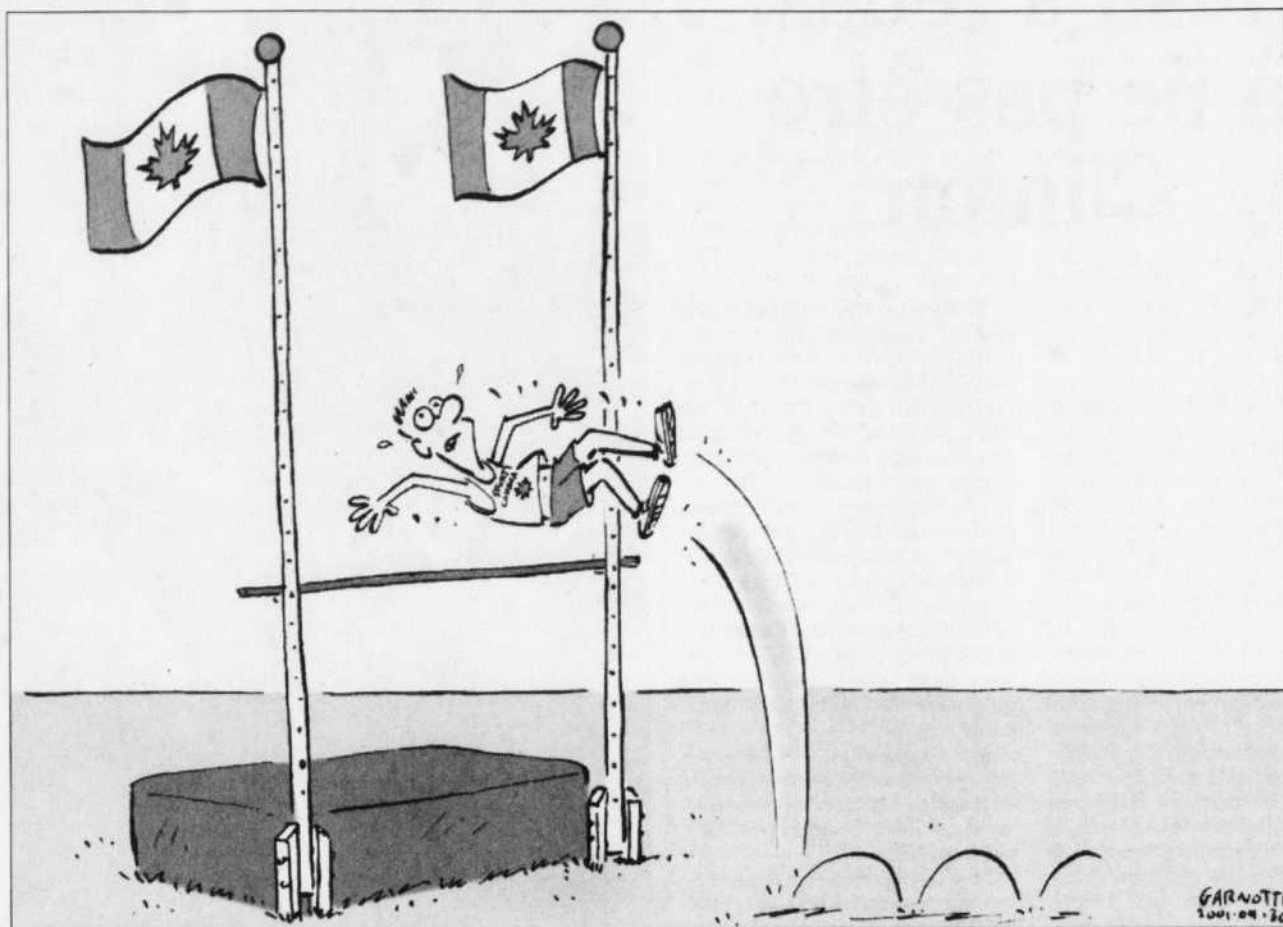
LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

N'oublions pas Québec

Les poussières, parfois, retombent trop rapidement. Si *Le Devoir* a présenté, en gros, une couverture des événements entourant le Sommet beaucoup moins biaisée que les autres médias francophones, ainsi que laissé grand place aux idées stimulantes dans les débats, il ne faudrait pas que tout cela s'étirole au profit des déboires alliancistes (par exemple) avant que les dernières effluves de gaz ne soient diluées dans les crues du fleuve. Le temps, comme l'écrivait Stéphane Batigne mardi, dans un texte que j'aurais voulu écrire, est à la contestation, la critique et le débat: le jeu que nous devons de jouer après celui de la manifestation.

J'espère donc que les questions entourant la ZLEA et les deux Sommets feront couler encore beaucoup d'encre dans le seul quotidien digne de ce nom au Québec, car lorsque j'écoute autour de moi, nous sommes loin d'avoir épuisé le sujet, les questions, et les espoirs.

François Gauthier
Montréal, 26 avril 2001

La fin de la route pour les chauffeurs de taxi

Je suis chauffeur de taxi depuis presque 15 ans. Je peux dire que pendant toutes ces années, j'en ai fait du chemin, j'en ai avalé des kilomètres d'asphalte. J'ai tout vu: des snobs pédants, des voyous, des bons pères de famille, des prostituées, des sœurs, des voleurs, des hommes d'affaires, des laveurs de vaisselle, des vedettes de cinéma, des touristes égarés, des gens malades, etc. Mais jamais je n'ai rencontré de gens de la trempe de Guy Chevette.

Cet homme est en train de tuer notre industrie avec un projet de loi ridicule et stupide. Moi qui ai investi des dizaines de milliers de dollars dans mon permis de taxi et mon véhicule, je vais tout perdre avec ce projet de loi. Monsieur Chevette a décidé du haut de son piédestal de regrouper tous les chauffeurs dans une association contre leur gré. Les 11 000 chauffeurs qui louent leur taxi écrasent les 6000 propriétaires.

Pourquoi quelqu'un qui n'a pas investi un sou dans une industrie devrait-il diriger cette industrie? Pourquoi Guy Chevette n'a-t-il pas écouté les propriétaires et accepté de faire coexister son association avec les Ligues de taxis? Mais les Québécois le savent, des avocats aux ingénieurs en passant par les chauffeurs de taxi et les camionneurs: le roi Chevette a toujours raison et s'il a décidé de construire une autoroute inutile en Mauricie, s'il défend les intérêts des criminels du volant, il peut aussi anéantir une industrie au grand complet...

Michel Surprenant
Longueuil, le 27 avril 2001

L'Alliance et l'arbre politique

L'arbre politique se compose de deux aspects: les racines et les branches. Les racines notent les convictions, le message politique, les valeurs socio-économiques; les branches se rapportent à la capacité à vendre le produit — l'empathie avec les clients-voteurs. Selon cette allégorie, les libéraux et les alliancistes sont à l'opposé. Autant l'Alliance part en croisade pour répandre sa vision à haute définition de la société et les valeurs morales qui doivent la modeler, autant le parti de Chrétien et de

Martin a compris que les bulletins déposés dans l'urne tous les quatre ans le sont non par les quelques milliers de membres, mais bien par des millions de Canadiens. Ces commerçants de produits politiques savent disposer leurs branches de manière à attirer les oiseaux-voteurs. Quant aux racines, les libéraux se «transplantent» là où le dicte l'efficacité de la vente. Il convient électoralement de rejeter un excellent élément de la plateforme conservatrice? Qu'à cela ne tienne!... Quitte à l'adopter une fois élus.

Dans la crise autour de leur chef, les alliancistes pensent surtout en termes de racines. Stockwell a commis des erreurs? Ne trahissons pas notre chef (nous avons des convictions, des valeurs!). «Donnons-lui une chance, il va apprendre.» Pardon?! Day n'est pas un bûcheron qui sort du bois et qui fait ses premières armes en politique. Il a été ministre sous Klein. Il connaît le tabac politique. Ce n'est pas le saut dans l'arène fédérale qui explique ses gaffes à répétition. Il ne demeurerait pas chef du Parti libéral cinq minutes. Chrétien a beau faire des gaffes, elles ne sont pas de même nature. Plusieurs Canadiens n'aiment pas Chrétien. Mais là n'est pas la question fondamentale en politique: peut-il bien nous gouverner? A-t-il de l'instinct politique? Quant aux racines, aux convictions profondes (est-il ou non irréprochable en termes de pots-de-vin et autres terrains de golf?), le public s'en occupe peu. Il ne cherche pas un prédicateur mais un bon gérant de la chose publique. L'Alliance ne sera donc jamais élue par l'ensemble des Canadiens. Le public veut un parti centriste, possédant une triple qualité que n'a pas l'Alliance: l'empathie, le sens du compromis et l'aptitude à gérer. Un parti qui a des branches-antennes.

Michel Frankland
Montréal, 26 avril 2001

LIBRE OPINION

Robert Garon, ancien conservateur des ANQ, personnage clé dans le développement de l'archivistique au Québec

MARC LACASSE

Président de l'Association des archivistes du Québec

Peu avant Noël, Robert Garon quittait le poste de conservateur des Archives nationales du Québec (ANQ) qu'il occupait depuis 20 ans. Il aura été un des principaux artisans de l'archivistique québécoise moderne et, par ses fonctions, a joué un rôle prépondérant dans la mise en valeur des archives au Québec, composante fondamentale du patrimoine culturel québécois. Nous voulons lui rendre hommage en rappelant les grandes étapes de sa carrière, qui témoignent de l'évolution de l'archivistique au Québec, du rôle social et culturel de l'archiviste et de l'importance des archives dans la société.

Diplômé en histoire de l'université Laval et de l'université de Paris, Robert Garon a également reçu une formation de l'École des Chartes (Sorbonne) à Paris. Il a mis ses connaissances au service du développement de l'archivistique québécoise en devenant à l'université Laval, de 1969 et 1975, le premier professeur permanent d'université à dispenser un enseignement continu en archivistique au Québec. Par la suite, il a participé à l'établissement des programmes à l'université Laval et y a enseigné. Aujourd'hui, cette discipline est enseignée aux trois cycles universitaires et dans cinq institutions. Robert Garon rejoint ensuite le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, où il met sur pied un service de gestion des documents administratifs. Conservateur adjoint aux Archives nationales du Québec (ANQ) en 1977, il en devient le conservateur trois ans plus tard. De 1991 à 1994, il assumera de plus la direction générale du patrimoine au ministère de la Culture et des Communications, comprenant la direction du Centre de conservation du Québec.

En 1967, Robert Garon devient membre de l'Association des archivistes du Québec (AAQ), fondée la même année, première manifestation de l'émergence de la profession d'archiviste au Québec. Il en est le président en 1974-1975, et il participe activement à ses activités tant par ses écrits dans la revue *Archives* que par ses conférences et ses interventions dans différents dossiers.

C'est toutefois comme conservateur des Archives nationales du Québec que Robert Garon a exercé la majeure partie de ses activités professionnelles. L'histoire de l'institution remonte à 1920; de simples conser-

vateurs des documents, les ANQ jouent maintenant un rôle proactif dans la constitution et la préservation de la mémoire des Québécoises et des Québécois. Le conservateur est donc un acteur de premier plan dans le domaine culturel. Cinq dossiers gérés par Robert Garon en tant que conservateur témoignent particulièrement de ce rôle.

■ La Loi sur les archives. En décembre 1983, l'Assemblée nationale adopte la Loi sur les archives. Robert Garon pilote le projet de loi jusque-là reporté maintes fois depuis 20 ans. Cette loi propose que la gestion de l'information s'intègre au fonctionnement quotidien de l'appareil administratif des organismes publics visés par la loi. C'est ainsi que plus de 3 000 organismes publics prendront des mesures relatives à la gestion de leurs documents. Quant aux archives non gouvernementales, la loi inclut la notion de partenariat avec le secteur privé, permettant aux ANQ de partager leurs responsabilités tout en exerçant un leadership sur la gestion de l'ensemble des archives au Québec. Cette loi, claire et moderne, viendra structurer, articuler et fonder l'archivistique québécoise et deviendra un maillon essentiel dans le développement de la discipline archivistique au Québec. Très remarquée et connue pour son succès, la Loi sur les archives a servi et sert toujours de modèle pour l'élaboration de lois d'archives ailleurs dans le monde.

■ La régionalisation. Une des caractéristiques originales des ANQ par rapport aux autres archives provinciales est qu'elles s'appuient sur un réseau décentralisé de centres. Mis en place depuis 1971, le réseau des Archives nationales compte neuf centres au Québec. Robert Garon a achevé ce programme de régionalisation en 1981. D'ailleurs, sa carrière aux ANQ se termine par la réalisation d'un de ses rêves les plus chers, à savoir loger dans des locaux dignes de l'institution, le centre régional de Montréal. Il le réalise avec brio puisque l'édifice qui l'abrite désormais sur la rue Viger s'est vu attribuer, en l'an 2000, le prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec et le prix Orange d'Héritage Montréal.

■ L'agrément des centres d'archives privées. Dans le même esprit de décentralisation et de partage de responsabilités, les ANQ ont, sous la direction de Robert Garon, développé un partenariat avec le secteur privé en accordant une reconnaissance aux centres d'archives privées qui répondent à certains critères de qualité. Des pro-

grammes de financement ont été mis sur pied pour soutenir le travail de ces organismes tant pour le fonctionnement que pour le traitement des archives elles-mêmes.

■ La normalisation. Deux réalisations concernent davantage l'amélioration de la qualité des services offerts par les ANQ et leur fonctionnement interne. Il s'agit de la mise en place d'un système informatique permettant aux chercheurs, au personnel et au grand public d'avoir un accès direct, par l'entremise d'Internet, aux banques d'information des ANQ. De plus, les ANQ se sont dotées de normes et procédures de travail qui ont servi d'inspiration à d'autres institutions d'archives.

■ Les archives informatiques et la numérisation. S'adaptant aux nouvelles technologies, les ANQ, sous le leadership de Robert Garon, ont entrepris des travaux sur la conservation et la diffusion des archives informatiques. Elles ont, de plus, lancé un programme original et ambitieux de numérisation de documents historiques en collaboration avec une firme privée.

C'est donc sous le signe de la continuité et de l'innovation que s'est effectué le mandat de Robert Garon à titre de conservateur des Archives nationales du Québec. Œuvrant dans un secteur de l'activité culturelle devant parfois défendre ses valeurs et sa raison d'être, dans un contexte économique parfois difficile et avec des moyens réduits, M. Garon a su mener à terme des dossiers porteurs d'avenir. On constate, par exemple, une utilisation croissante des archives, et ce, à des fins diverses, dans des contextes variés et par des clients multiples.

Le rapport Arpin, *Notre patrimoine, un présent du passé*, reconnaît que les archives «font partie intégrante du patrimoine québécois et en constituent une composante fondamentale» et constate l'ampleur et la complexité des défis auxquels devront faire face les Archives nationales du Québec. Il a donc recommandé «une évaluation exhaustive» des ANQ et a souhaité qu'elles acquièrent le même statut que les musées nationaux et la Bibliothèque nationale. Il serait important d'étendre l'étude prévue par le rapport Arpin à l'ensemble du réseau archivistique et de s'assurer qu'elle soit menée rapidement et qu'elle débouche sur des actions concrètes. Pour la communauté archivistique, devant de tels défis, la nomination rapide d'un conservateur des Archives nationales du Québec qui possède les qualités professionnelles et personnelles d'un Robert Garon, s'impose.

IDÉES

Le Québec est prisonnier d'un triangle stérile

LOUISE BOISCLAIR
M.A., Consultante en stratégie,
PST... Plans Stratégies Textes

Du 14 décembre 2000 à aujourd'hui, les habitués des médias, sont passés d'un extrême à l'autre, de la déclaration choquante d'Yves Michaud à la démission du premier ministre Lucien Bouchard et par la suite d'une bourde à l'autre, celle du «chiffon rouge» à celle à propos de l'Ontario sans culture». Ces quatre incidents ont en commun, me semble-t-il, une expression ironique et théâtrale sur fond de désespoir nationaliste. Le Québec n'en finit pas de se construire une identité et d'en revendiquer la reconnaissance.

Le 11 janvier 2001, la démission du premier ministre Lucien Bouchard a ouvert un espace de consternation et de deuil. Les commentaires des lecteurs et lectrices et les analyses de spécialistes se sont multipliés dans les journaux — devant moi des centaines d'articles sur la question. Une immense mosaïque de l'opinion publique s'est façonnée à travers un kaléidoscope d'images. Malgré tout ce qui a été dit, y compris le discours de clôture du premier ministre Bouchard, il est encore difficile d'en décrypter le véritable sens. L'histoire parviendra un jour à démêler cet immense écheveau de fils entremêlés.

Un triangle fermé

Des secousses de «l'affaire Michaud» suivie de la motion de blâme de l'Assemblée nationale, puis de la démission de monsieur Bouchard, se dégage un triangle idéologique. Au point A se trouve le point d'attraction occupé par le droit inaliénable d'expression, au point B la pression de la rectitude politique et au point C l'obsession réductrice d'étiqueter les individus ou les groupes.

Ceux et celles qui réclament à juste titre le droit à l'expression et, dans la même foulée, blâment l'Assemblée nationale pour sa motion de blâme ne confondent-ils pas la liberté dans son absolu alors que dans la vie elle est bornée par les limites de l'altérité. Ceux qui se réclament de la rectitude politique n'oublient-ils pas qu'il n'y a rien de plus malsain que de dénaturer le langage en utilisant des mots opaques d'une langue de bois occultant une partie de la réalité vécue? Enfin les autres qui lancent des jugements-étiquettes ne font-ils pas montre d'une terrible réduction donnant à l'adjectif valeur de nom?

Liberté d'expression, rectitude politique et étiquetage à outrance

Depuis lors, je jongle avec l'incontestable nécessité de la liberté d'expression, avec la notion de rectitude politique qui devient de plus en plus synonyme d'interdit de nommer la dissidence et avec l'abus réducteur ou dévastateur des étiquettes. Une figure géométrique fermée en découle qui risque de contenir un triangle des Bermudes!

N'est-il pas essentiel de pouvoir nommer, écrire et s'exprimer en toute liberté? Si mes propos dépassent ma pensée,



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le 11 janvier, Lucien Bouchard annonçait son départ de la politique.

blesent une personne, portent atteinte à sa réputation, je dois toutefois accepter qu'ils puissent faire l'objet d'une poursuite en diffamation ou en libelle ou d'une demande de rétractation ou d'excuses publiques. Ma liberté d'expression ne doit-elle pas tenir compte du droit de l'autre à la réplique ou à la défense s'il y a lieu parce que l'expression l'attaque ou lui fait subir un discrédit.

Certains épurent l'expression jusqu'à n'en plus rien dire suscitant ainsi la méfiance. Ce que je dis est tellement épuré que cela ne veut plus rien dire et laisse tout en sous-entendu. Ainsi s'exprime la langue de bois, pleine de lieux communs et d'expressions toutes faites, qui donne dans le discours de circonstances avec des expressions convenues qui évacuent la vérité du dire et l'authenticité du sens réel à exprimer. On a poussé si loin la rectitude politique que l'expression de la dissidence ou de l'opinion n'a plus beaucoup de place. «Les nuisances engendrées par la political correctness deviennent patentes lorsque l'on commence à interdire certaines sortes de discours: c'est alors la liberté d'expression, condition formelle de la libre discussion qui se trouve menacée; et la political correctness tend vers une sorte de macarthysme inversé. Un étrange paradoxe est ainsi en train de prendre corps sous nos yeux, à savoir le retournement des

idéaux libertaires des radicaux des années soixante-dix en pulsions répressives.» Ce paradoxe mis en lumière par Paul Ricoeur sur la naissance de la political correctness aux États-Unis n'est-il pas révélateur d'une trame de fond en mouvance également au Québec?

À l'autre extrême, on veut pouvoir dire des jugements de valeur sans crainte de représailles. Une personne handicapée ou atteinte d'une maladie physique ou mentale est nommée par son trait diminutif: une handicapée, un psychotique, etc. Les gens ne se rendent pas compte que ceux atteints d'une infirmité, d'une maladie, se sentent blessés quand on les étiquette par leur maladie ou leur trait diminutif. La personne devient une caricature: elle n'a plus d'autres parcelles d'identité que ces traits grossiers qui la stylisent. Ce que la rectitude veut empêcher donne lieu à un portrait délavé qui ne veut plus rien dire. On est passé de la caricature blessante à une image délavée.

Un vote peut-il être ethnique?

Quand on parle du «vote ethnique», on remplace un individu qui exprime un droit de citoyen par rapport à un parti politique et lui accole son origine ethnique. Jusque-là rien de mal. Mais

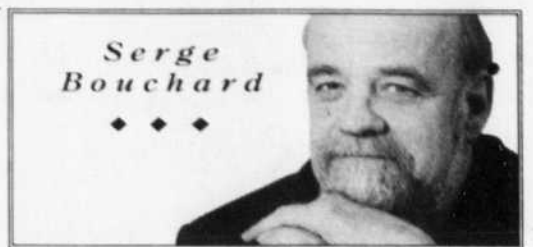
quand on accuse une ethnie de voter contre un parti politique et sa cause, on insinue que c'est de sa faute et que si cette ethnie était restée dans son pays d'origine, la victoire de la cause n'aurait pas été empêchée, on émet un jugement accusateur et blessant. Le vote ethnique, c'est réducteur, raciste et blessant.

Prenons l'exemple d'un crime. On peut dresser un tableau statistique sur le nombre d'homicides survenus durant une année. Mais dire que c'est parce qu'une personne appartient à telle ethnie qu'elle effectue un crime est insoutenable et raciste. Ce n'est pas parce qu'il appartient à telle communauté qu'il commet un crime. C'est parce qu'il a des penchants criminels, qu'il commet un crime. Et après le crime commis, on ne peut pas dire que ce crime a été commis parce que c'est une personne d'une origine xyz.

L'ethnie, le sexe, la race et la religion de l'auteur d'un crime ne sont pas la cause du crime. Un crime est l'expression d'un comportement criminel dont le mobile reste à découvrir. Si on attribue à un trait distinctif de l'auteur du crime ou d'un vote la cause du comportement qui mène à un crime ou avec les motifs qui mènent à une idéologie politique, on mélange des couleurs de peau avec la cause d'un comportement, c'est insoutenable. Qui plus est, le vote est-il ethnique quand il provient de québécois de souche qui s'expriment contre la souveraineté du Québec? Au Québec, la tendance à se regarder le nombril nous empêche de reconnaître la richesse de l'apport de l'étranger qui choisit d'immigré chez nous. Avec le faible taux de natalité que nous détenons, que deviendrait le Québec si personne n'y immigrait?

Si d'une part je crois au caractère essentiel de la liberté d'expression, je crois tout autant par ailleurs qu'on ne peut pas non plus tolérer des jugements diminutifs, réducteurs, dévastateurs ou tout simplement racistes envers des individus ou des collectivités d'individus. Comme le disait je ne sais plus quel linguiste, le mot couteau ne coupe pas. Mais les jugements tordus exprimés par des non-dits et des insinuations, une rhétorique vengeresse ou accusatrice, sans être formulés clairement, s'ils se répandent comme une traînée de poudre, véhiculés par les médias, peuvent causer des préjudices.

Moins de quatre mois depuis la motion de blâme de l'Assemblée nationale, le débat n'a pas eu lieu. Comme toute bonne polémique, l'affaire a été explosive. Elle a pris une allure théâtrale, elle a mis en présence des positions contradictoires, elle a donné lieu à un courant dominant — la motion de blâme de l'Assemblée nationale — rapidement suivi d'un tollé de protestations de citoyens, d'intellectuels et d'écrivains. Puis cette polémique a été court-circuitée d'une démission radicale, d'une transition politique pleine de secousses, jusqu'à ce qu'elle se déplace sur le drapeau canadien et l'absence de culture en Ontario... D'après le titre donné à l'édition de Michel Venne publiée dans le journal *Le Devoir* du 22 décembre 2000, il fallait «crever l'abcès du vote ethnique». Il me semble qu'au-delà d'un abcès à crever, il y aurait lieu de poursuivre un débat sur la véritable reconnaissance du Québec et de tous ses Québécois et Québécoises pour enfin augmenter notre capital de santé collective et nos capacités de le gérer.



À propos de ma blonde

Ma blonde me donne des idées. La chose m'est extraordinaire car, les idées, c'est quasiment le cœur de mon métier. Sans ma blonde, je serais seul au monde et je serais gris et plate comme un schiste de Trenton. Je serais moins que ma moitié. Depuis elle, j'ai retrouvé ma forme. Ma blonde m'entretient, elle m'entretient de tous les sujets. Elle me nourrit, me peaufine, me motive et m'attendrit. Ensemble, nous faisons mouche de toutes les niaiseries.

Chauve, j'ai une crinière de lion. C'est elle qui me l'a fait pousser. Je peux sans crainte cheminer dans le désert du monde parce qu'à chaque fois que je suis dans les bras de ma blonde, elle me donne des idées, l'idée d'être beau, entre autres. Pour elle, je coupe les poils qui me poussent sur le nez. Je soigne ma tenue. Je me tiens droit.

Avant de la connaître, j'avais le dos voûté, l'âme en assez grande peine, je crânaïs et je ramais à contre-courant. Je m'épaississais dans le sens de l'épaisseur. J'étais comme ce naufragé sur une plage, seul au monde.

Je l'ai rencontrée dans un restaurant de Montréal par un beau soir d'été. Pour la séduire, j'ai dansé sur les mains, les pattes en l'air, j'ai dansé avec les ratons laveurs, les mouffettes et les pékans. Plus, j'ai adopté un chien jaloux aux yeux globuleux. Elle a parlé et j'ai parlé. Nous nous sommes regardés, envisagés, dévisagés et nous sommes restés ensemble prisonniers de nos yeux. Nous avons entrepris l'échange le plus comique, le plus doux qui se puisse imaginer. Nous en sommes là depuis quatre ans et je ne me souviens pas d'une heure où je l'aurais perdue de vue. Personne ne veut sortir d'un pareil état second. Non, dans une semblable affaire, personne ne veut sortir de l'auberge, et encore moins du bois.

Ce soir-là, elle m'a invité chez elle et j'ai simplement mis mes pantoufles sous son lit. C'est comme ça. Il n'y a pas eu de discussion. Nous nous sommes mis à créer des mondes en faisant de l'amour à tour de bras. Nous savions dès la première minute qu'il serait inutile de nous séparer. Je suis énorme à ses yeux, drôle et intelligent. Quand elle rit, elle parle, quand elle boude, elle pense, quand elle parle, elle joue avec les mots, elle fabrique des images, elle bricole des émotions. Je crois que je l'intéresse, je pense qu'elle me fascine. C'est la femme idéale à des milles à la ronde.

L'amour est québécois, c'est-à-dire universel et éternel. Donnez-moi un jeu, une télévision, un écran, une balle de golf, une tondeuse à gazon, un camion, une patente à rien et je ne devrai rien à personne. Bien sûr, je dormirais en paix mais je ne serais pas bien pour autant. Je préfère la compagnie de ma blonde à tous les cirques du monde. Je préfère sa voix à toutes les musiques. Elle ne me laisse jamais en paix mais elle me donne mieux que la paix. Je ne dors que d'un œil pour le plaisir de saisir une occasion. Avec elle, on ne sait jamais. Elle parle aux pierres, imaginez.

Il est comme toute une chaîne qui nous lie comme cela doit. Je suis plus solide attaché que libre. Chien fou n'est pas d'avance. Nous ne sommes pas faits pour être seul, bien que l'hermitage m'ait toujours attiré. Comment approcher la solitude de l'autre, voilà la vraie question? Comment se laisser aborder dans la sienne? Voilà un beau problème. Aimer consiste à traverser une frontière, celle de l'attachement. L'amour, c'est se devoir. On ne se prête pas avec intérêt, on se donne simplement. Il n'y a plus de quant à soi. Je suis en dette envers ma blonde. Je lui dois, Dieu fasse que l'échéance de cette dette s'étale sur le temps de nos vies. Car je vois mal le jour où je ne lui devrai plus rien.

Ma blonde me donne des idées, celle d'être aimable, entre autres. Sans elle, je serais seul au beau milieu des boulevards, je m'en irais à la dérive, débrailé et trempe, cynique et malcommode. Je serais sur le pas de ma cabane, mon fusil dans la main, reclus et radoteux. Je serais méchant. Mais quand un homme rencontre une femme comme ma blonde, il s'améliore immensément.

Elle rit de moi et je m'amuse avec elle. Je reçois cette moquerie comme une plante reçoit de la lumière. Elle me donne du sens, de l'existence et simplement la force de continuer. Ce n'est pas de l'amour ordinaire, c'est un courant liquide. Avez-vous déjà vu une rivière couler calmement entre les arbres dans la forêt? Elle file dans un sens et elle n'a pas d'autre penchant que celui de son versant. Disons simplement qu'elle est bien dans son lit.

Parlant d'eau, de rapides et de courants, disons que je suis bien placé pour la métaphore et la nostalgie. J'écris ces mots alors que je m'ennuie d'elle dans une chambre d'hôtel de Sault-Sainte-Marie, à mille kilomètres de ses bras, là où le lac Supérieur se jette dans le lac Huron. Il se trouve que ma blonde s'appelle Marie. Pourquoi n'en ferais-je pas un plat? Puisque je suis dans les pays d'en haut, à la tête de l'eau, il est inévitable que je redescendrais vers elle. Nulle eau ne résiste au printemps. Ma blonde, c'est simplement le sens du monde.

Texte lu à moi-même, dans ma voiture, quelque part entre Blind River et Deep River, le 25 avril 2001.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous prendrons contact avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Réplique à Hélène Baril

Il n'a jamais été question de vider les forêts

JACQUES ROBITAILLE

Président-directeur général, Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec

Nous voulons, par la présente, exprimer notre déception à la suite de la lecture de l'article de Mme Hélène Baril, paru dans votre édition du 7 avril dernier, sous le titre «Pour enfin sortir du bois».

Tout d'abord, il est déplorable de la part d'une journaliste d'écrire un texte sur un sujet si complexe sans vérification des faits avec l'un des intervenants les plus concernés au Québec, soit l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ). En effet, les membres de l'AMBSQ sont responsables de l'aménagement de 80 % des superficies faisant l'objet d'intervention en forêt publique. D'ailleurs, si elle l'avait fait, son texte n'aurait probablement jamais paru sous sa forme actuelle. Les membres de notre Association ont été outrés de lire les propos de Mme Baril qui semblent être une série de clichés non fondés, mais surtout non vérifiables pour vos lecteurs, laissant ainsi place à une interprétation biaisée par les convictions de son auteure.

Ainsi, Mme Baril écrivait: «Cette politique a consisté à vider les forêts publiques pour créer de l'activité économique. Ce n'est que tout récemment que les compagnies forestières actives au Québec ont été obligées de prendre des mesures de conservation de la forêt.»

Une telle affirmation dénote un manque de nuance pour le moins surprenant. Il n'a jamais été question au Québec de «vider les forêts». À chaque période

de son évolution, le secteur forestier, tout en contribuant grandement au développement socio-économique du Québec, a dû s'adapter aux exigences croissantes de la société et à l'évolution de nos connaissances en matière de foresterie.

À chaque fois, les politiques et la législation forestières ont visé à améliorer l'arrimage entre les préoccupations environnementales, les besoins des divers utilisateurs et le développement économique. Ce faisant, nous avons raffiné les outils nous permettant de nous assurer que nous respectons la dynamique des forêts dans lesquelles nous intervenons, de même que leur capacité de production.

Les activités des industriels forestiers en forêt doivent, en vertu de la législation en vigueur, se faire en respectant des modalités d'intervention permettant d'assurer la protection des ressources fauniques et hydriques. De plus, les industriels ont l'obligation d'assurer le renouvellement des forêts dans les cas où celui-ci ne se ferait pas de façon naturelle. Or, au Québec, dans plus de 80 % des cas, la régénération naturelle vient assurer la croissance de la forêt à la suite de la récolte.

«Avec l'augmentation constante des exportations de bois d'œuvre aux États-Unis, il est devenu de plus en plus évident pour tout le monde que la forêt québécoise est surexploitée (...).»

À cause des quotas imposés par les Américains sur le bois d'œuvre, nos exportations aux États-Unis n'ont connu qu'une maigre augmentation de 1,3 %, alors que nos parts de marchés ont diminué de 1 % entre 1995 et 2000. C'est donc dire que les prémisses de départ de Mme Baril sont loin de correspondre à la réalité. De plus, elle en tire une conclusion aussi péremptoire et

sans nuances comme pour plusieurs des autres affirmations de son article, à savoir qu'il serait «évident pour tout le monde que la forêt québécoise est surexploitée».

Le Régime forestier québécois est basé sur le respect de la capacité de production des forêts. C'est donc dire qu'on récolte uniquement ce que la forêt est en mesure de produire. Ainsi, tous les cinq ans on recalcule la possibilité forestière pour tenir compte de nos nouvelles connaissances et de l'évolution des forêts. Les récents calculs à la baisse dans certaines régions du Québec montrent clairement que cette façon de faire respecte le capital forestier des Québécois.

«Mais c'est aussi vrai que les droits de coupe ne reflètent pas le coût véritable de la matière première et qu'ils ne sont pas assez élevés.»

En ce qui concerne le subventionnement de notre industrie, les Américains ont (à leur grand désarroi) jugé à deux reprises que notre industrie n'était pas subventionnée, ce que d'ailleurs indique Mme Baril elle-même dans son article. On peut encore une fois se demander sur quels éléments elle s'appuie pour affirmer que les droits de coupe ne sont pas assez élevés. Comment peut-on faire de telles affirmations alors que des entreprises, telles que Boisaco à Sacré-Cœur sur la Côte-Nord, ont dû annoncer des fermetures ou des ralentissements de production compte tenu, notamment, des coûts élevés de la matière ligneuse, incluant les droits de coupes qu'elles ont à verser au gouvernement.

De plus, si nous comparons la valeur des redevances avec celle des prix de vente du bois d'œuvre en dollar constant, l'industrie forestière québécoise paie actuellement des droits qui ont doublé pour des prix de vente de produits finis qui sont les mêmes que ceux de 1992.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Valérie Dufour (général), Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relateurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographe); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres); Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélière (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Martin Fournier, Anouk Hurlbut, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bedard, Michel Bernatchez, Philippe Borge, Jeanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zuida. PROMOTION ET TIRAGE, Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Dominique Larivière, responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaires administratives), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SANTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Au-delà de cette pédagogie populaire destinée à «rationaliser» la consommation de soins — certains experts doutent d'ailleurs de l'utilité d'une telle mesure —, Rémy Trudel vise, avec la carte santé à puce, d'autres objectifs de gestion et de contrôle bien plus fondamentaux. En fait, la nouvelle carte, que le gouvernement veut lancer d'ici à deux ans et demi, répond davantage à des impératifs de contrôle administratif qu'à des objectifs cliniques. Contrairement aux expériences-pilotes de Rimouski et de Laval, la nouvelle carte, qui permet la création d'un «dossier patient partageable», ou «dossier carte santé», entreposé dans une banque de données de la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ), servira à la fois à des fins cliniques et administratives, note la Commission d'accès à l'information (CAI). Dans ses avis portant sur ces expériences-pilotes, la CAI «a soulevé ses inquiétudes quant à l'émission d'une carte qui couvrirait ces deux volets», écrit-elle dans son avis du 20 octobre 2000 sur l'implantation de la carte santé à puce. Comme *Le Devoir* le signalait dans son édition de samedi, la CAI s'inquiète surtout, dans son avis, de la création de deux mégafichiers centralisés à la RAMQ — celui réunissant les dossiers carte santé et l'Index Patient National — que prévoit le projet de gouvernement.

Selon le mémoire de M. Trudel, le gouvernement, qui entend investir 150 millions d'ici à octobre 2003 pour le déploiement de la carte santé à puce appelée à remplacer la carte soleil actuelle, prévoit économiser 64 millions par année grâce à ce nouveau système. Correspondant à des coûts annuels récurrents de 34 millions, cet investissement de 150 millions ne comprend pas la mise en place de l'infrastructure de la santé, qui est en cours à ses balbutiements au Québec et qui doit relier tous les établissements de santé, les cliniques privées et les pharmacies, un vaste chantier d'une valeur oscillant entre 400 et 600 millions au bas mot.

Le gouvernement prévoit donc réduire d'au moins 1 % les sommes payées par la RAMQ, soit une économie de 40 millions. La carte santé à puce permet de vérifier sur-le-champ l'admissibilité d'un usager qui se présente dans un établissement ou chez un médecin pour recevoir des soins. On évite ainsi le paiement indu de certains services, dont la RAMQ demande le remboursement par la suite, souvent en vain. On prévoit aussi minimiser les erreurs de facturation et la facturation abusive. Sur le plan administratif encore, on note l'élimination de la carte d'hôpital, une économie de plusieurs millions par année pour les établissements.

Sur le plan clinique, le dossier carte santé, qui contiendra des informations sur les allergies et les intolérances du patient, ses principales maladies, et, surtout, sa consommation de médicaments, contribuera à réduire les risques de complications et, par là, les admissions dans les hôpitaux. Le gouvernement retient l'hypothèse d'une diminution de 0,5 % des hospitalisations totales, qui coûtent 4,8 milliards par année. C'est donc une économie annuelle de 24 millions qui est envisagée à ce chapitre.

Mais, en plus de ces économies directes, le gouvernement caresse de plus grandes ambitions. D'emblée, le mémoire évoque la possibilité pour la RAMQ d'offrir des services en ligne: facturation en direct par les médecins, accès à leur profil de pratique, à leurs états de compte ou à des banques de données médicales. À plus long terme, le gouvernement envisage d'autres développements, tels que l'accès en ligne aux examens de laboratoire, la gestion intégrée des listes d'attente et l'informatisation de tous les dossiers médicaux dans les établissements et les cliniques.

À terme, le nouveau système, qui s'appuie à la fois sur la carte santé à puce de l'usager et sur une carte «d'habilitation» destinée aux professionnels, permettra à la RAMQ de «gérer de nouveaux modes de rémunération». Il rendra aussi possibles «de nouvelles modalités de services pouvant inclure une complémentarité entre les partenaires publics et privés», lit-on dans le mémoire.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. (dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9). Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Licence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0888. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

MICHAUD

SUITE DE LA PAGE 1

terrain pendant les cinq années où il a été au pouvoir», a-t-elle accusé. «L'ancien premier ministre n'avait qu'une seule cause dans la vie, lui-même.»

Le citoyen Yves Michaud n'a pas voulu commenter les propos adressés à l'ancien premier ministre. La pétition qu'il entend déposer à l'Assemblée nationale cette semaine comporte 3960 signatures individuelles, ce qui est plus qu'il ne l'espérait. «Ce n'est pas pour un bout de route ou pour la construction d'un Wal-Mart, c'est de liberté d'expression qu'il s'agit», a-t-il souligné.

Cette pétition sera accompagnée d'une demande à la Commission de l'Assemblée nationale pour qu'à l'avenir, les motions de blâme contre un citoyen soient précédées d'un avis de 48 heures et qu'un droit de réplique soit accordé à l'individu visé par cette motion.

M. Michaud veut aussi obtenir réparation pour le tort que cette motion de blâme lui a fait. Avec l'aide de l'avocat André Bois, expert en droit parlementaire, il entend aussi plaider que le traitement actuel des pétitions fait par l'Assemblée nationale est contraire à la Charte des droits et libertés.

Selon André Bois, les pétitions déposées à l'Assemblée nationale restent sur un bureau pendant sept jours et s'en vont ensuite à la déchiqueteuse. «Ce n'est qu'un cri de frustration vite liquidé», a-t-il illustré. En outre, toute pétition déposée à l'Assemblée nationale doit être par un député, ce qui cause un problème, quand, comme c'est le cas de M. Michaud, tous les députés sont unanimes.

Un tel traitement des pétitions bafoue la liberté d'expression, selon l'avocat, qui invoque l'article 21 de la Charte des droits pour qu'avec le droit de pétitionner, l'obligation de traiter le grief soit rétablie dans les usages de l'Assemblée nationale.

Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, a déjà statué dans une cause similaire que l'Assemblée nationale n'a pas l'obligation de répondre aux pétitions qui lui sont adressées. Ce sera aux membres de la Commission de l'Assem-

blée nationale de décider si M. Michaud pourra se faire entendre, a-t-il indiqué hier au *Devoir*.

Selon le président, la seule chose certaine est que l'Assemblée nationale ne retirera pas sa motion. La seule façon de corriger ou de rectifier le contenu d'une motion, c'est d'en voter une autre, a-t-il précisé. En outre, tout changement dans les procédures de l'Assemblée nationale ne peut se faire sans l'accord des membres. L'unanimité n'est pas obligatoire, mais c'est le genre de changement qui ne se fait généralement pas sans consensus des membres de l'assemblée, a ajouté Jean-Pierre Charbonneau.

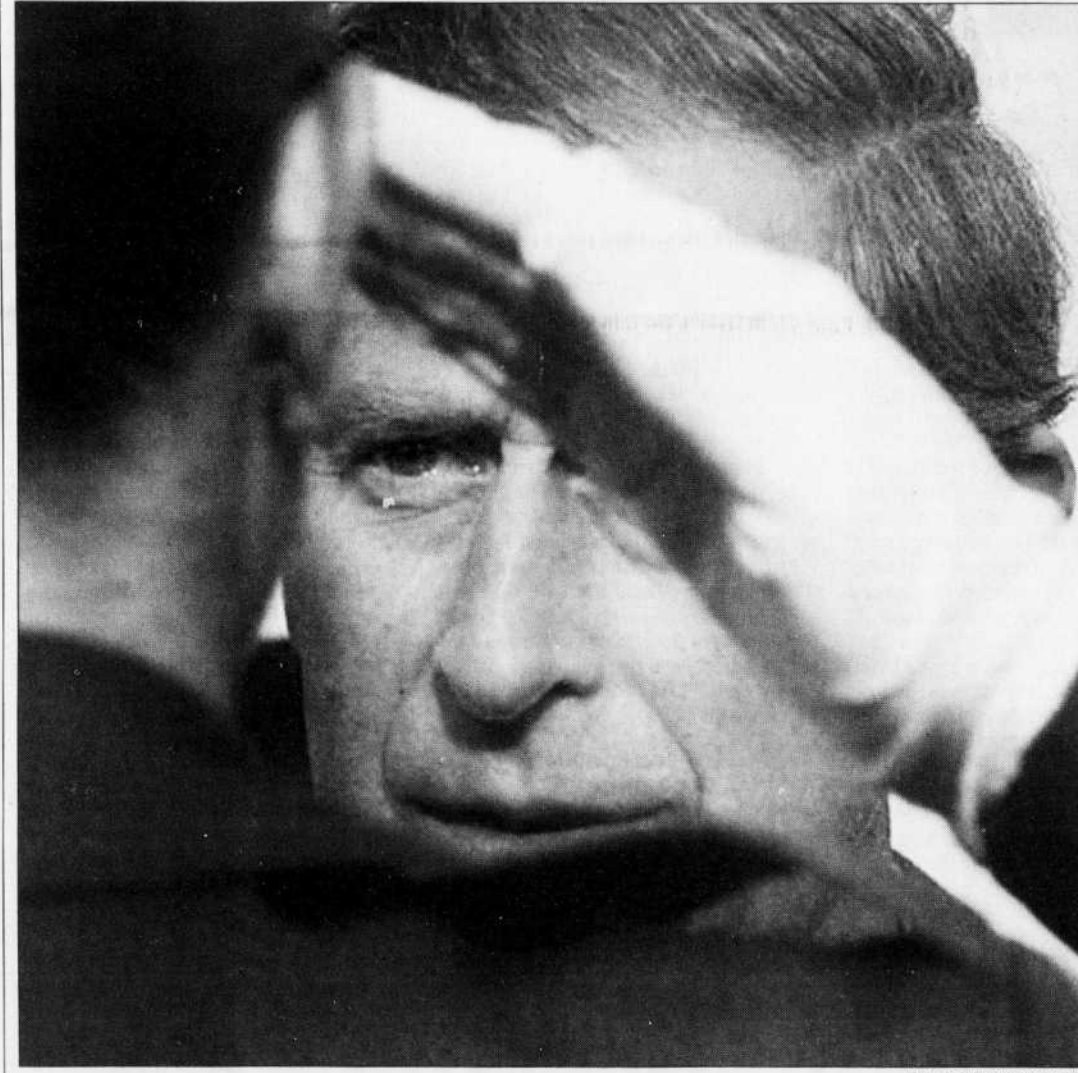
Selon les règles actuelles, la pétition d'Yves Michaud doit passer par un député pour être déposée à l'Assemblée nationale. Le député de l'Assomption, Claude St-André, a accepté de s'en charger. Présent à l'Assemblée nationale le 14 décembre dernier, M. St-André a quitté les lieux juste avant le vote.

Le sociologue Gary Caldwell estime que les parlementaires ont fait preuve de «lâcheté civique» à cette occasion. «Je ne suis pas indépendantiste mais il faut comme citoyen que j'appuie Michaud», a-t-il dit, en rappelant que l'Assemblée nationale est le seul véhicule politique qui rassemble tous les Québécois.

Le cinéaste Pierre Falardeau, qui est membre du conseil d'administration de Solidarité Yves Michaud, a dénoncé le «glissement de la pensée» de ceux qui ont «fait une job de bras» à Yves Michaud. «Personne ne sait vraiment ce qu'il a dit, personne n'a jamais lu les discours et tout le monde dit que c'est un antisémite!»

La même chose est arrivée au candidat péquiste dans Mercier, Claudel Toussaint, selon Pierre Falardeau. Le cinéaste a été découragé de voir le candidat indépendantiste Paul Cliche danser à la télé, alors que le PQ venait de perdre la circonscription de Mercier aux mains des libéraux. Ce dernier, présent dans la salle, n'a pas apprécié le commentaire. «J'avais le droit de danser, a-t-il crié du fond de la salle. Et on est ici pour discuter de l'affaire Michaud.»

Voyage au Yukon



LE PRINCE Charles était de passage à Whitehorse samedi alors qu'il participait à une cérémonie de bienvenue. Sa brève visite au Yukon l'a aussi mené à Mayo, à trois heures de route plus au nord, où des manifestants l'attendaient pour attirer son attention sur le sort réservé aux autochtones. Il quittait le pays aujourd'hui.

ENTENTE

SUITE DE LA PAGE 1

conférence de presse conjointe avec son homologue égyptien Amr Moussa.

«Je pense que, sur ceci, nous sommes parvenus à une entente et nous pouvons espérer qu'après une certaine période, cela nous engagera à retourner à la table des négociations», a-t-il dit.

«Lorsque que le cessez-le-feu sera mis en place et que nous constaterons, je l'espère, des indications qu'il est effectif, il y aura bon espoir de retourner à la table des négociations», a précisé Shimon Peres qui doit se rendre aux États-Unis aujourd'hui.

En rencontrant le roi Abdallah II de Jordanie dans la station balnéaire d'Aqaba (sud) plus tard dans la journée, Peres a informé le roi d'une «série de mesures» qu'Israël prendra immédiatement pour réduire les restrictions sur les territoires palestiniens et calmer la situation.

Il a cité «la réouverture de l'aéroport de [la bande de] Gaza, l'augmentation du nombre de permis accordés aux travailleurs palestiniens en Israël et l'amélioration des conditions des pêcheurs palestiniens», a indiqué un responsable au palais royal jordanien.

Le premier ministre israélien Ariel Sharon a en même temps réaffirmé hier à Jérusalem qu'Israël ne négocierait avec les Palestiniens qu'«après un arrêt total de la terreur et d'aucune manière sous la pression de la violence».

Aucune réaction officielle palestinienne à l'annonce de l'entente n'était intervenue hier soir mais un des principaux négociateurs palestiniens, Saeb Erakat, a affirmé lors d'une visite à Amman que les efforts jordanien-égyptiens avaient permis de parvenir à des «résultats très positifs».

Les visites en Égypte, en Jordanie et à Aqaba du chef de la diplomatie israélienne étaient destinées initialement à l'examen d'un plan jordanien-égyptien visant à faire cesser les violences israélo-palestiniennes et rétablir la confiance entre les deux parties pour relancer leurs négociations de paix.

L'Égypte et la Jordanie sont les deux seuls pays arabes à avoir signé des traités de paix avec l'État juif.

Israël a fait savoir qu'il rejetait certains points de cette initiative, dont le gel de la colonisation des territoires palestiniens et la relance des négociations sur un règlement permanent du conflit.

Sharon tient à la poursuite des projets d'agrandissement des colonies existantes et prône des accord intermédiaires «à long terme» avec les Palestiniens.

Quatre semaines

Au-delà des déclarations parfois contradictoires des uns et des autres, il semble bien qu'Israéliens et Palestiniens aient entamé des discussions pour définir les modalités d'un cessez-le-feu. L'un des points d'achoppements de ces pourparlers serait la période durant laquelle devra être respecté cet arrêt de la violence avant une éventuelle reprise des négociations. Les Palestiniens proposent quatre semaines, Israël suggère plutôt deux à trois mois. «Nous voulons être sûr que c'est sérieux, surtout pas tomber dans le piège tactique qui consisterait à conclure un cessez-le-feu puis à négocier alors que la violence repart», confiait hier un responsable israélien. C'est que, sur le terrain, rien n'indique un arrêt des affrontements. Trois attentats, dont l'un a fait un mort, probablement le kamikaze, ont visé hier des Israéliens. Des tirs de mortier ont visé samedi

Mort suspecte au casino

(Le Devoir) — Une personne se serait enlevé la vie dans l'un des stationnements du Casino de Montréal en fin de semaine. Dans la nuit de vendredi à samedi, un client du Casino a informé un membre de la Sécurité du Casino qu'une personne semblait morte dans son véhicule. Les policiers de la Communauté Urbaine de Montréal se sont rendus sur les lieux. La personne décédée, dont on n'a pas révélé l'identité, avait signé un contrat d'auto-exclusion couvrant la période de novembre 1999 à novembre 2000. N'ayant pas été renouvelé, le contrat n'était plus en vigueur depuis plus de cinq mois. La Société des Casinos n'a pas commenté davantage l'événement. Le service de police de la CUM et le Coroner mènent leurs enquêtes respectives sur les circonstances du décès.

EN BREF

AIDE

SUITE DE LA PAGE 1

Au Québec, l'an dernier seulement, la SODEC a dispensé de l'aide financière totalisant 36,5 millions. Le budget consacré par l'Ontario aux industries culturelles est modeste comparé à celui de la SODEC mais c'est quatre fois plus que ce qu'il y avait avant, souligne Adam Ostry.

Mais, dans les deux cas, ça reste bien peu. Même si on ne se compare pas aux plus gros joueurs comme les États-Unis, mais à des pays comme l'Irlande, la Nouvelle-Zélande ou l'Australie, l'aide aux industries culturelles est modeste et dispersée au Canada et en Ontario particulièrement, dit Adam Ostry.

Ainsi, l'Ontario reste la seule province canadienne à ne pas fournir d'aide financière à la pré-production de films et d'émissions de télé. «Les gouvernements subventionnent la recherche et le développement dans les autres entreprises, explique-t-il. La pré-production et le développement de scénarios, c'est l'activité de recherche et de développement des entreprises culturelles.»

Dans la foulée de l'affaire Cinar, il a été question de scinder l'activité de Téléfilm Canada en deux entités, l'une pour la télévision, l'autre pour le cinéma. Le président de la SODEC ontarienne croit que ce serait une erreur. «Pourquoi fragmenter davantage des budgets déjà petits?» interroge celui que des rumeurs persistantes envoient à la tête de Téléfilm Canada, pour succéder à François Macerola dont le mandat se termine en juin.

Fils de Sylvia et de Bernard Ostry, qui ont tous deux fait carrière dans la haute fonction publique fédérale, Adam Ostry est ce que l'on peut appeler un nationaliste canadien, même s'il est né à Londres et qu'il a la citoyenneté britannique. Avant d'arriver à la SODEC ontarienne, il a travaillé au Conseil privé à l'élaboration du projet de loi sur la clarté avec le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion.

L'uniformisation culturelle n'est pas une fatalité, selon lui. Toutes les sociétés ont quelque chose à dire. Le rôle des gouvernements est de «s'assurer que nous pourrions continuer de dire ce que nous avons à dire».

Même si les budgets sont limités et que le marché est petit, il y a des choses qui doivent être faites pour continuer de faire entendre la voix d'une société, estime le président de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario, dont l'aide financière est axée surtout sur la création d'emplois. Maintenant que la question existentielle est réglée, Adam Ostry voudrait élargir son champ d'action.

Là encore, Adam Ostry donne l'exemple de la SODEC, qui a assez de latitude pour contribuer financièrement aux galas et autres événements mondains et qui alimente ainsi un *star system* local. Le *star system* est un ingrédient important de la vie culturelle, dit-il, parce qu'il sert à stimuler la demande pour les produits culturels.

L'aide gouvernementale doit agir à la fois sur l'offre et sur la demande de produits culturels. Les quotas de chansons locales imposés aux stations de radio sont un exemple de mesures efficaces, selon lui, parce qu'ils ont permis de découvrir un tas de talents qui seraient restés inconnus autrement.

L'aide aux industries culturelles est modeste et dispersée au Canada, estime Adam Ostry